

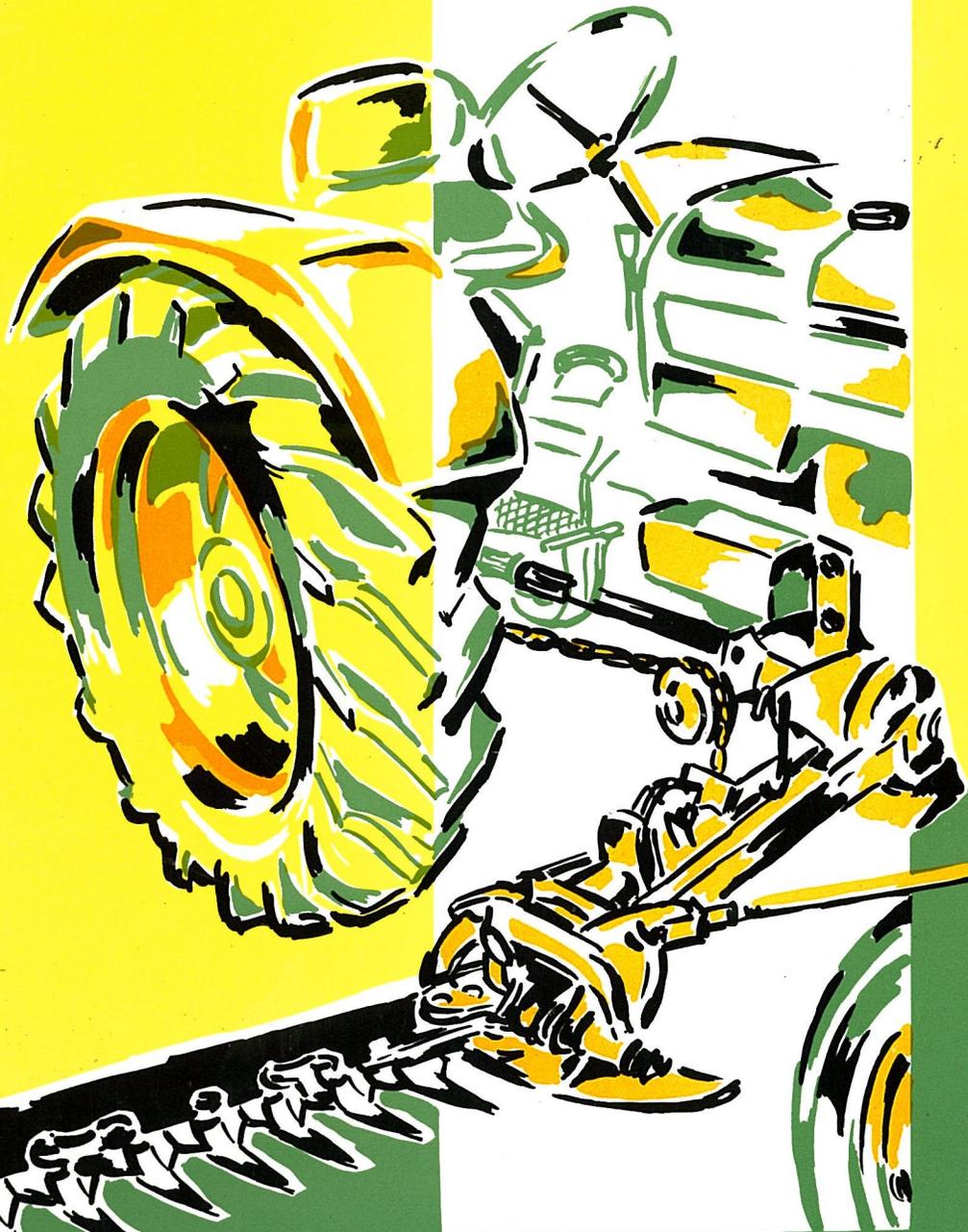
FAUCHEUSE

POUR TRACTEUR

portée
LATÉRALE

215

K.24



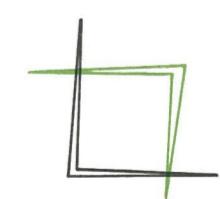
Meugniot

GUIDE D'USAGE ET D'ENTRETIEN
CATALOGUE PIÈCES DE RECHANGE

RELIURE
K 2
Référence n°
10535
Documentat. de Base n°
00127

K 24
FAUCHEUSE PORTEE LATERALE
NOTICE D'ENTRETIEN
REF. N° 10.535 - 1ère EDITION 2/66 - 1.000 Ex.

	<u>INTRODUCTION</u>	3
I -	<u>DESCRIPTION DETAILLEE</u>	4
	A - Organes de coupe	4
	La lame	4
	Le porte-lame	5
	B - Mécanisme de commande	7
	Prise de mouvement	7
	Plateau manivelle	7
	La bielle	9
	C - Le corps de faucheuse	9
	La jambe de force	9
	Le tirant de la jambe de force	10
	Le pont porte-barre	10
	D - Le mécanisme de pointage	10
	E - Le mécanisme de relevage	11
II -	<u>MONTAGE DE LA FAUCHEUSE</u>	13
	A - Montage du mécanisme de commande	13
	B - Montage du corps de faucheuse	14
	C - Montage de la barre de coupe	15
	D - Montage du mécanisme de relevage	16
III -	<u>MISE EN SERVICE</u>	17
	A - Réglages après montage	17
	Avance de barre	17
	Position des sections par rapport aux doigts	18
	Réglage de la commande de relevage	19
	Réglage de la bielle	19
	Réglage de la courroie de transmission	20
	B - Utilisation	20
	Mise en position de transport	20
	Mise en position de travail	21
	Réglage de la voie arrière du tracteur	21
	Recommandations de conduite	22
IV -	<u>ENTRETIEN</u>	23
	A - Graissage	23
	B - Entretien des organes de coupe	24
	Les sections	24
	La barre support	24
	C - Remisage de la machine	25
	<u>CATALOGUE DE PIECES DE RECHANGE</u>	
	Mécanisme de commande	
	Corps de faucheuse	
	Mécanisme de relevage	
	Barre normale	
	Barre intermédiaire	
	<u>REPertoire NUMERIQUE</u>	



La coupe des fourrages est une opération qui doit s'effectuer le plus rapidement possible afin de réduire le temps de récolte et par la suite de limiter les pertes au maximum.

Il est donc indispensable de posséder un outillage de coupe capable de s'adapter à ces exigences.

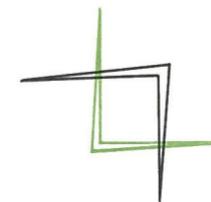
La faucheuse portée latérale K24

répondra parfaitement à vos problèmes de récolte des fourrages, si vous lisez attentivement les pages suivantes ou vous trouverez tous les renseignements concernant :

le montage, l'usage et l'entretien

ainsi que

le catalogue des pièces détachées de votre machine



I - DESCRIPTION DETAILLEE

A - ORGANES DE COUPE

La faucheuse est équipée d'une barre de coupe de 1,52 m ou 1,67 m, soit normale, soit intermédiaire. La barre danoise peut être aussi montée, mais en 1,52 m seulement. Noter que cette dernière n'est pas recommandée.

Les organes de coupe sont constitués d'une lame animée d'un mouvement alternatif, couissant dans un porte-lame muni de doigts.

LA LAME

La lame est constituée d'une tringle (1 - Fig. 1) en acier sur laquelle sont rivetées les sections (2 - Fig. 1). Ces dernières sont en acier dur, de forme triangulaire dont les trois sommets sont tronqués.

La grande base a toujours 76,2 mm de longueur et la distance entre deux axes de symétrie de deux sections contiguës est de 76,2 mm.

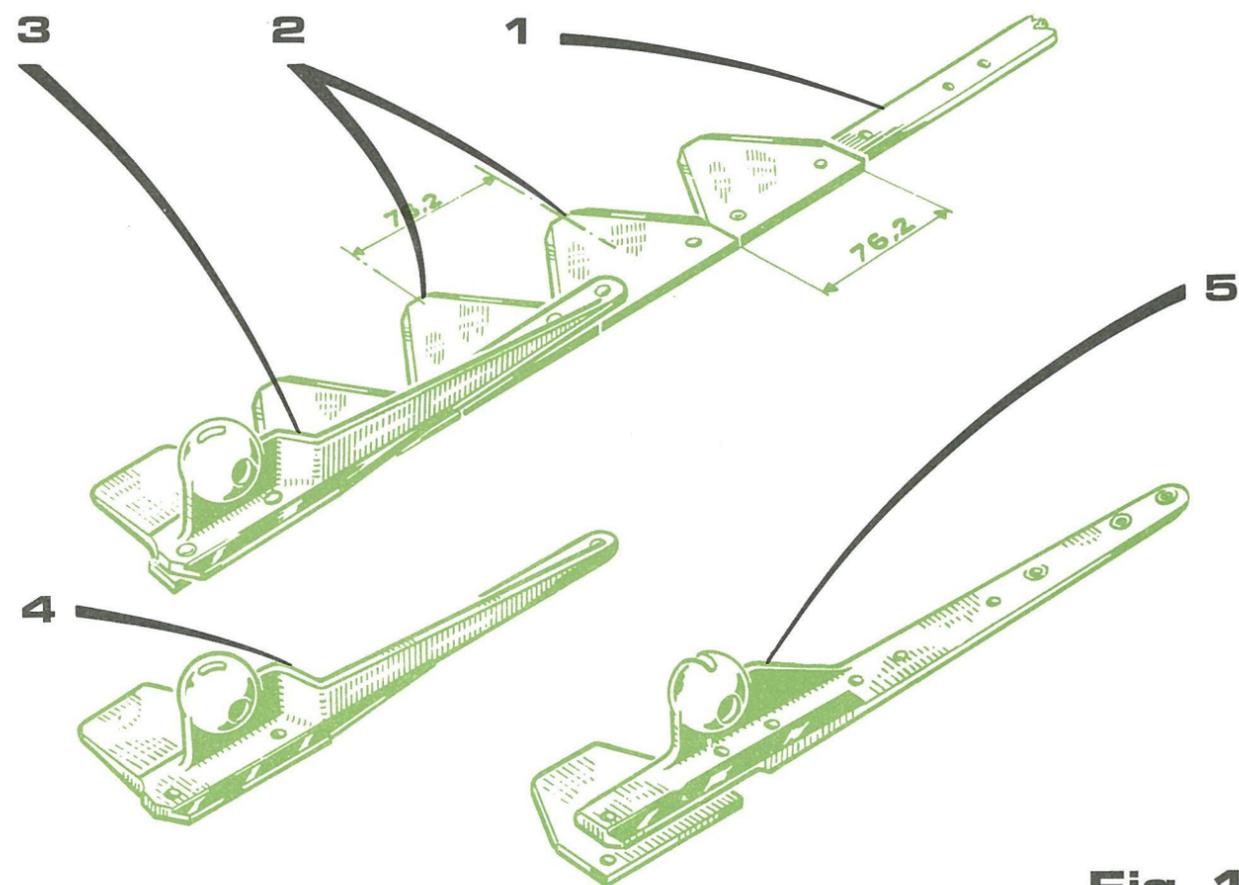


Fig. 1

La liaison entre la lame et la bielle de commande est assurée par la tête de lame (3 - Fig. 1) qui est rivetée sur la tringle avec les premières sections. Cette pièce est différente pour la barre normale et la barre intermédiaire (voir Fig.1 - repères 4 & 5).

LE PORTE-LAME

Le porte-lame est un ensemble de pièces qui comporte :

La barre support (1 - Fig. 2) dont la longueur est identique à celle de la lame, supporte les doigts (2 - Fig.2) qui ont pour rôle de canaliser le fourrage et de permettre le sectionnement de l'herbe.

A l'avant de chaque doigt, sont rapportées par rivetage les contreplaques (3 - Fig. 2) dont les bords sont tranchants et sur lesquelles les sections en se déplaçant viennent cisailier le fourrage.

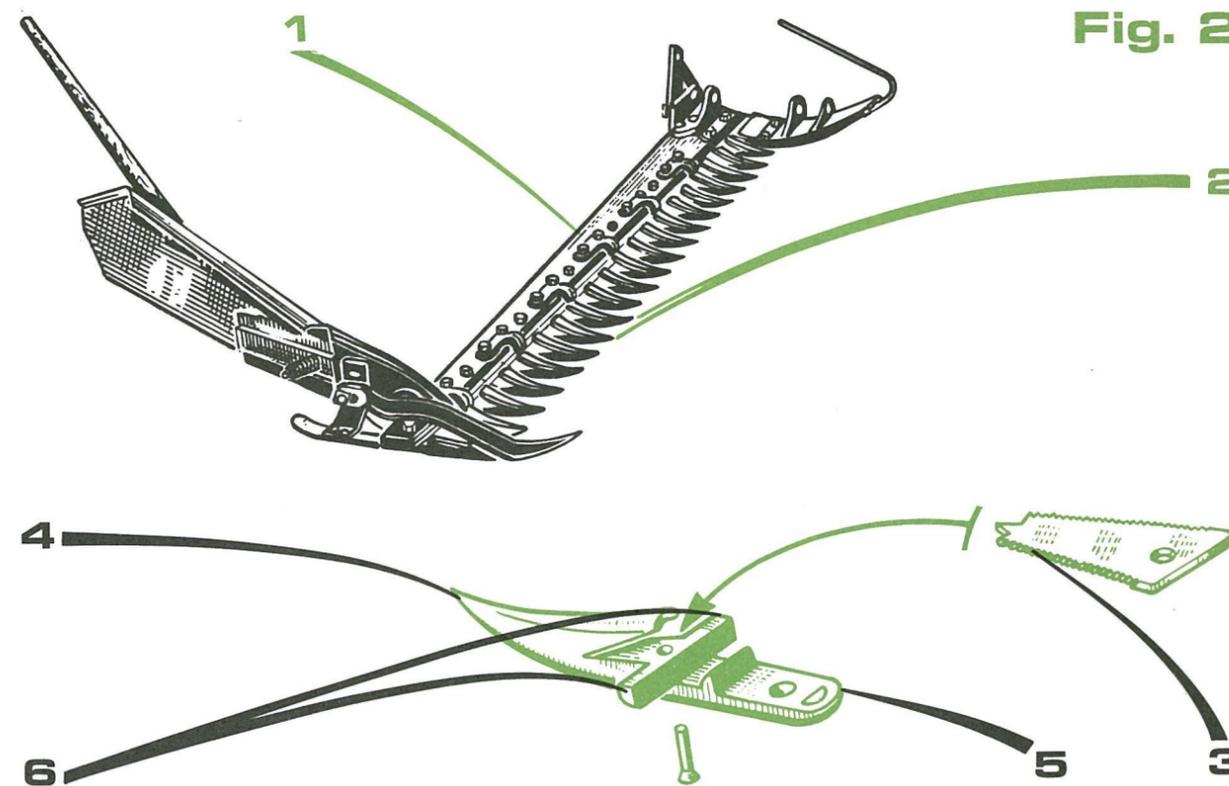
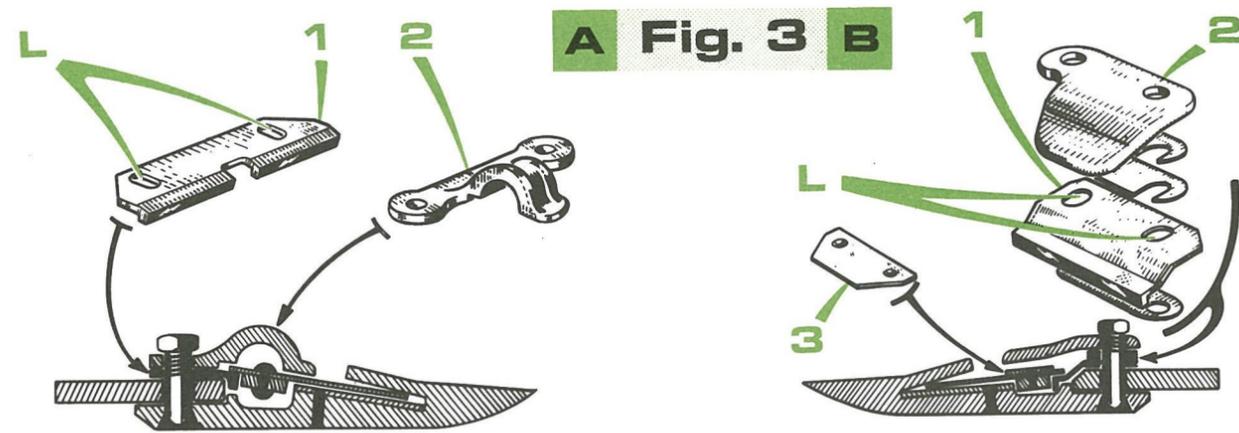


Fig. 2

Chaque doigt possède un recouvrement (4 - Fig. 2), une queue (5 - Fig.2) de fixation à la barre et deux épaulements (6 - Fig. 2).

Les plaques d'usure (1 - Fig. 3) constituent un autre groupe d'organes du porte-lame. Ces pièces subissent la poussée due au recul de la tringle de la lame pendant le fonctionnement et possèdent des lumières (L) qui permettent de les déplacer vers l'avant (réglage du jeu horizontal de la lame).

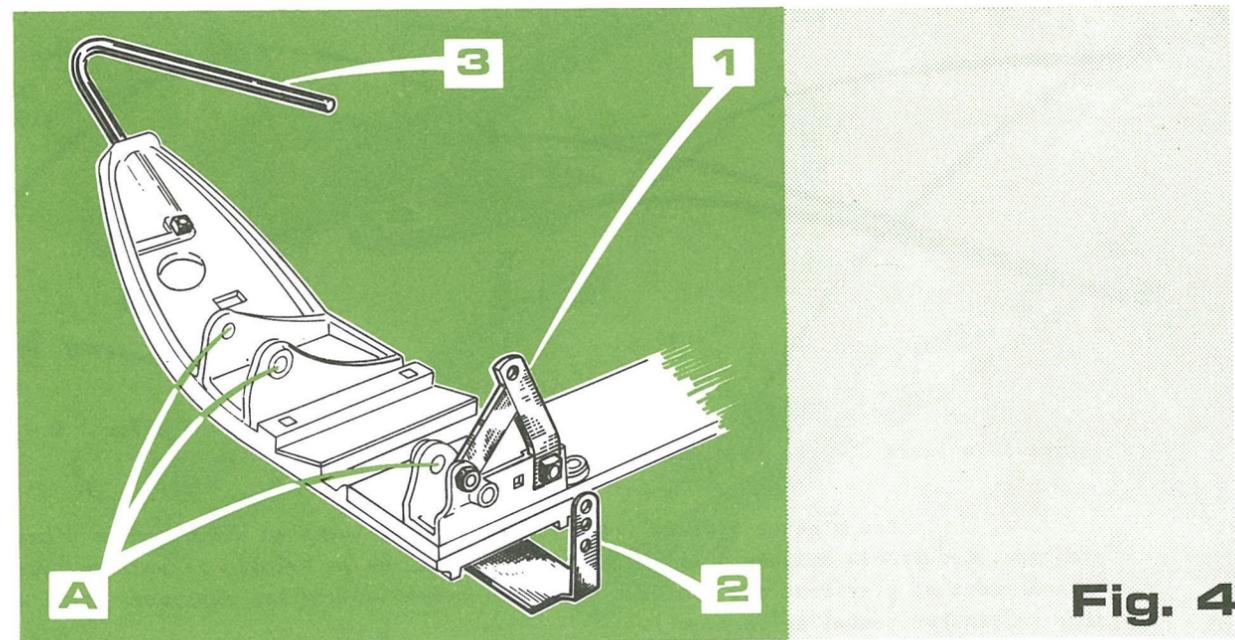
Le long de la barre de coupe sont disposés des pince - lame (2 Fig.3) destinés à empêcher la lame de se soulever. Pour la barre normale (Fig. 3 a) ceux-ci appuient directement sur les sections, alors que sur la barre intermédiaire (Fig. 3 b) ceux-ci sont en contact avec les plaques de décrassage (3) rivetées sur les sections.



A chaque extrémité de la barre support, est monté un sabot. Le sabot intérieur (fig. 4) riveté à la barre en assure la liaison avec le pont porte-barre par l'intermédiaire de deux axes passant dans les alésages (A).

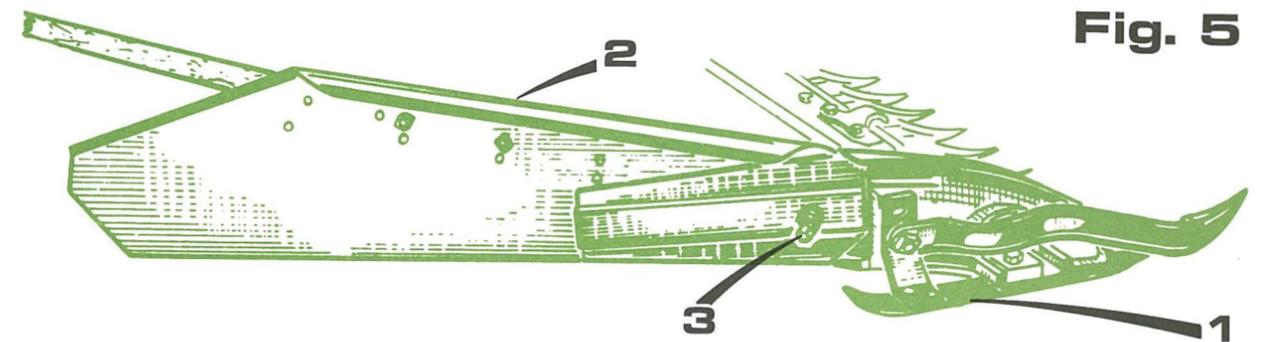
Sous le sabot est disposé le faux-sabot (2) qui est en même temps une pièce d'usure et un moyen de réglage de la hauteur de coupe.

A l'avant du sabot est fixé un rabat-foin (3).



Le sabot extérieur (Fig. 5) sert de diviseur. Ce dernier est muni d'un faux sabot (1) réglable en hauteur. Sur ce sabot est fixée la planche à andains (2) qui rabat le fourrage coupé vers l'intérieur, dégageant ainsi le sol pour le passage suivant.

Le serrage de la planche contre le sabot extérieur, se fait par l'intermédiaire d'un système de ressort (3).



B - MECANISME DE COMMANDE

PRISE DE MOUVEMENT

La lame de la faucheuse est animée par la prise de force ventrale du tracteur " 215 " (1 - Fig. 6) qui tourne à la vitesse de 1016 tr/mn au régime nominal du moteur de 2300 tr/mn.

Un arbre (2 - Fig. 6) communique le mouvement de la prise de force à la poulie menante (3 Fig. 6). Cet arbre comporte à l'une de ses extrémités un manchon cannelé intérieurement (M - Fig. 6) s'emboîtant sur l'axe cannelé de la prise de force (1 Fig. 6). L'autre extrémité est un filetage (F - Fig. 6) sur lequel la poulie menante est bloquée. Cette dernière est supportée par un berceau principal (4 - Fig. 6) solidaire du châssis du tracteur et entraîne par une courroie trapézoïdale (1 - Fig. 7) le plateau manivelle (2 - Fig. 7).

LE PLATEAU MANIVELLE

FIG.7 Le plateau manivelle est une pièce en fonte, chargé de régulariser l'entraînement de la lame et de transformer le mouvement de rotation de la prise de force en un mouvement alternatif de la lame.

Cette transformation est réalisée par un maneton riveté sur la face avant du plateau manivelle, à une distance du centre correspondant à la moitié de la largeur d'une section.

Le plateau manivelle est supporté par un étrier (3) monté sur le berceau principal et rendu solidaire de ce dernier par les deux vis (V).

La poulie menante imprime au plateau manivelle une vitesse de rotation de 1.085 tr/mn au régime nominal du moteur de 2300 tr/mn.

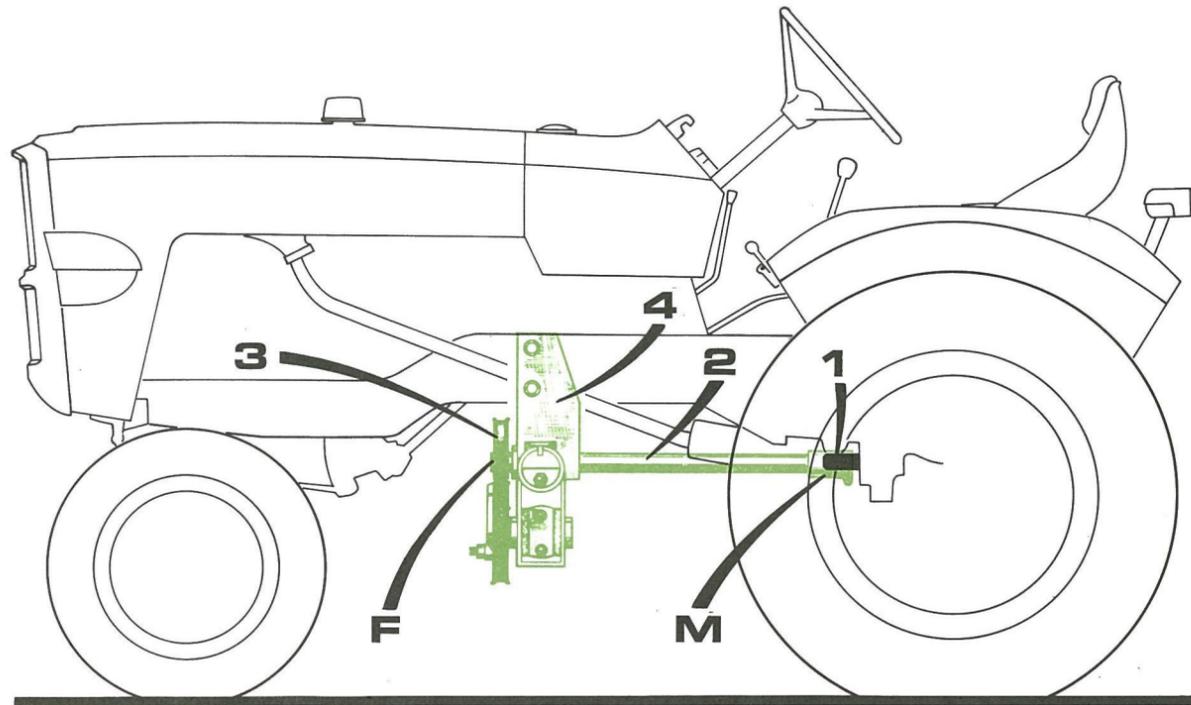


Fig. 6

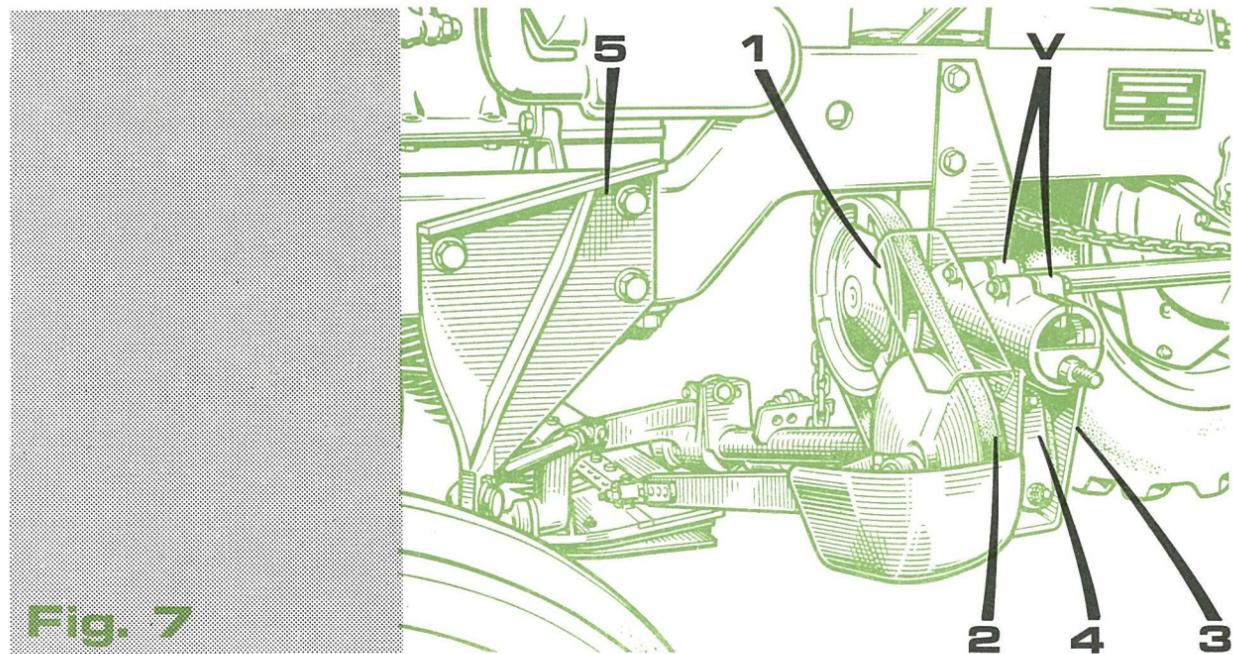


Fig. 7

LA BIELLE

FIG. 8 La bielle relie le maneton du plateau manivelle à la tête de lame. Le corps de la bielle (1) est en bois sur lequel sont montées

à l'une des extrémités, une lame flexible (2) dont le rôle est de supporter les désalignements. Sur la lame flexible est rivetée une cage avec son roulement qui se monte sur le maneton du plateau manivelle.

à l'autre extrémité, deux pinces de bielle (3) entre lesquelles est maintenue la rotule de tête de lame par l'intermédiaire d'un boulon avec écrou à rochet (4).

L'arbre de transmission et l'axe du plateau manivelle sont montés sur roulements à billes étanches et prélubrifiées.

NOTA

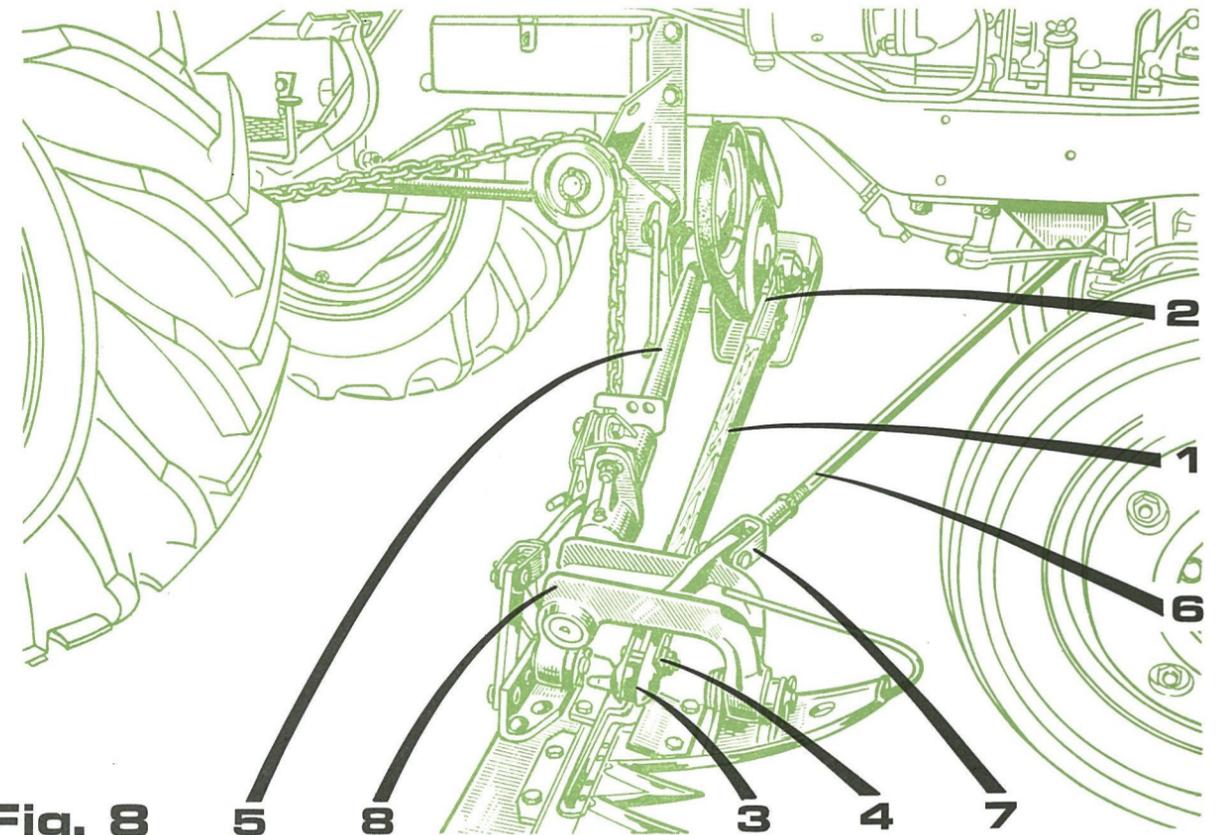


Fig. 8

C - LE CORPS DE FAUCHEUSE

LA JAMBE DE FORCE

La jambe de force (5 - Fig. 8) est constituée d'une tige en acier de section circulaire dont l'une des extrémités est munie d'une chape (4 - Fig. 7) s'articulant sur le tube de transmission entre les deux plaques de l'étrier support de plateau manivelle (3 - fig. 7).

Pour absorber les vibrations pendant la marche de la faucheuse deux demi-coquilles en caoutchouc sont montées entre la chape et le tube de transmission.

L'autre extrémité de la jambe de force est un axe autour duquel le pont porte-barre peut tourillonner.

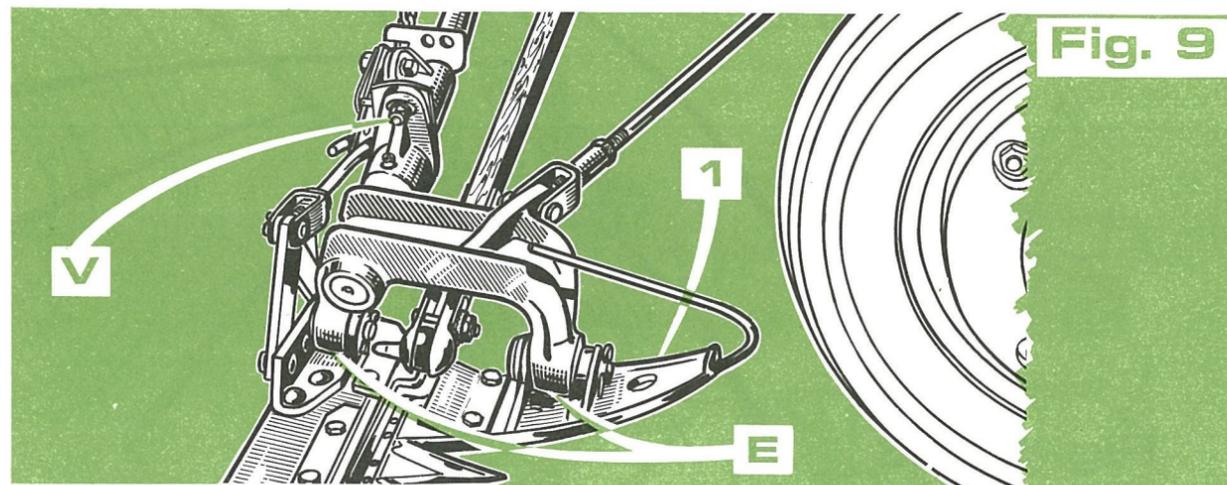
LE TIRANT DE LA JAMBE DE FORCE

Cette pièce est une tige d'acier (6 - Fig. 8) de section circulaire qui relie le pont porte-barre à un support (5 - Fig. 7) fixé par trois vis au longeron gauche du châssis du tracteur.

L'une des extrémités du tirant est coudée et goupillée sur le support; l'autre extrémité comporte un filetage sur lequel est montée une chape (7 - Fig. 8) avec un contre-écrou. Cette chape rend solidaire le tirant au pont porte-barre (8 - Fig. 8) et permet de faire varier la longueur du tirant pour obtenir une avance de barre déterminée.

LE PONT PORTE-BARRE

Le pont porte-barre joue le rôle d'une charnière. C'est une pièce en fonte dont les deux extrémités (E - Fig. 9) sont percées pour recevoir un axe qui passe également dans le sabot intérieur (1 - Fig. 9.) de la barre.



La partie médiane de cette charnière est en forme de pont sous lesquelles pinces de bielle viennent s'engager sur la rotule de tête de lame.

D - LE MECANISME DE POINTAGE

Pour permettre de donner aux doigts une inclinaison variable par rapport au sol, le pont porte-barre peut tourillonner autour de l'axe de la jambe de force.

Le pointage des doigts étant déterminé, le pont porte-barre est rendu solidaire de la jambe de force en bloquant la vis (V - Fig. 9) avec écrou.

L'inclinaison des doigts peut varier de 0°, lorsque la barre est en position horizontale jusqu'à 10° vers le haut, ou vers le bas.

E - LE MECANISME DE RELEVAGE

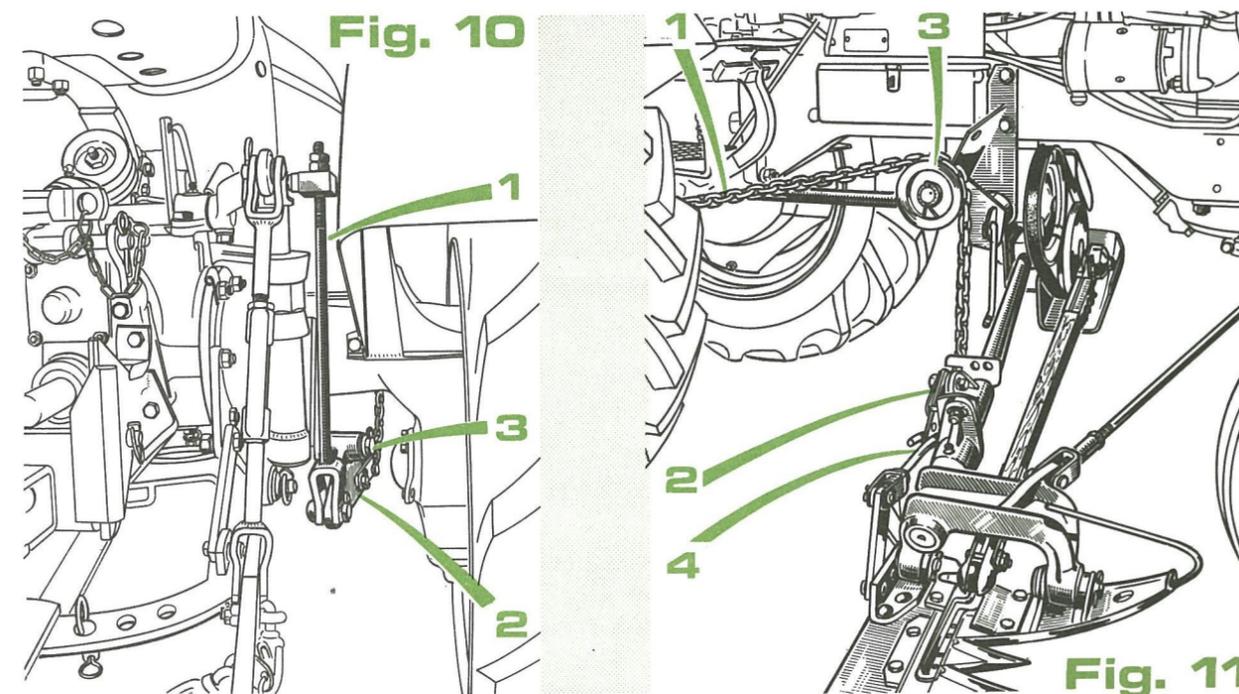
Le soulèvement de la barre de coupe pendant le travail est effectué à l'aide du relevage hydraulique du tracteur par l'intermédiaire de divers organes de commande. Le mouvement exécuté se traduit par le soulèvement de la barre sensiblement parallèle au sol.

La mise en position transport de la barre doit se faire manuellement en ayant soin d'accrocher le levier de sécurité à la jambe de force.

Les organes de relevage comprennent :

un tirant (1 - Fig. 10) dont l'une des extrémités filetée est rendue solidaire de l'axe supérieur du vérin droit par un écrou et contre-écrou.

l'autre extrémité comporte une chape goupillée sur le balancier de renvoi (2 - Fig. 10).



un balancier de renvoi (2 - Fig. 10) qui tourillonne autour de l'axe spécial (3 - Fig. 10) inférieur du vérin droit.

une chaîne (1 - Fig. 11) avec un renvoi de poulie (3 - Fig. 11) qui permet au balancier de renvoi (2 - Fig. 10) de commander le balancier de relevage (2 - Fig. 11) solidaire de la jambe de force.

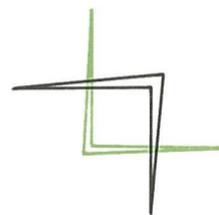
Le balancier de relevage agit sur le sabot intérieur par l'intermédiaire d'un tirant réglable (4 - Fig. 11).

Lorsque le distributeur du relevage hydraulique est en position montée, le vérin droit entraîne vers le haut le tirant de relevage et fait tourner le balancier de renvoi. Ce dernier tire sur la chaîne et provoque :

la rotation du balancier de relevage qui entraîne la rotation de la barre de coupe autour de sa charnière (axe du pont porte- barre).

le soulèvement de la jambe de force.

En fin de course du vérin, le sabot extérieur est sensiblement à une distance de 50 cm du sol.



II - MONTAGE DE LA FAUCHEUSE

Avant d'assembler les différentes pièces constituant l'ensemble de la faucheuse K. 24, il est conseillé de nettoyer et de lubrifier tous les filetages et de vérifier que les pièces usinées mises en contact soient très propres.

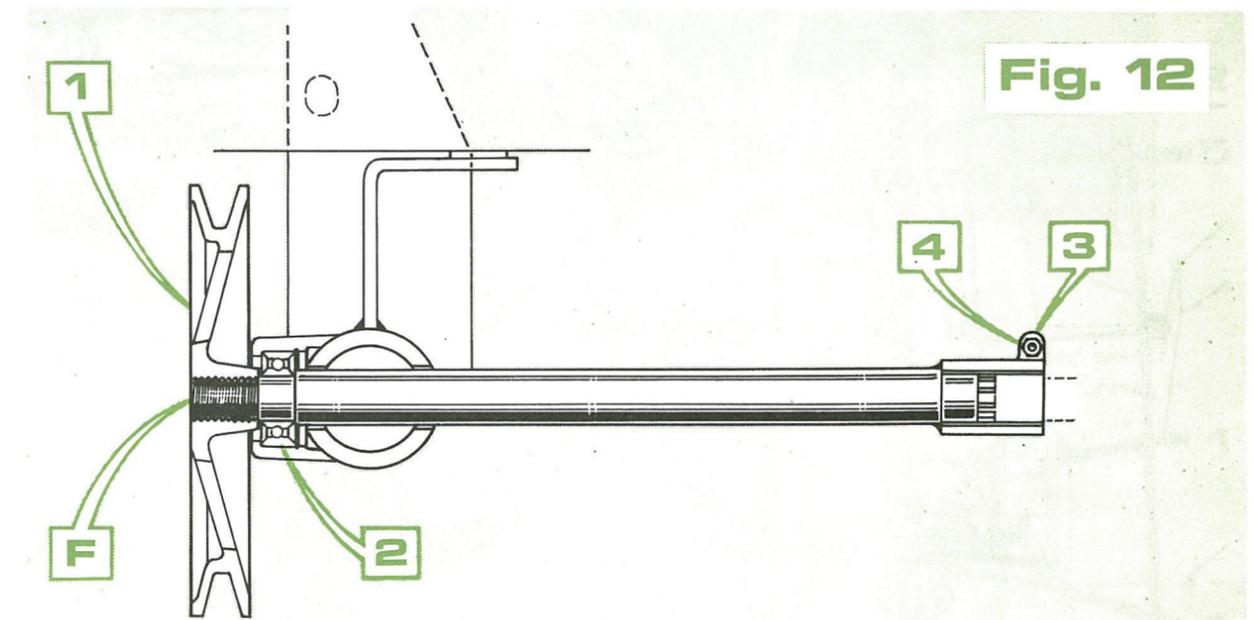
A - MONTAGE DU MECANISME DE COMMANDE

A la livraison, l'étrier supportant le plateau manivelle est monté sur le berceau principal.

Afin de faciliter le montage, il convient tout d'abord de séparer ces deux pièces en dévissant les deux vis (V Fig. 13).

Les différentes étapes du montage sont les suivantes :

● la partie filetée de l'arbre de transmission (F - Fig. 12) est d'abord enfilée au travers de l'orifice central du berceau principal et dans le roulement oscillant déjà en place (2 Fig. 12)



● la poulie à gorge (1 - Fig. 12) est alors vissée sur la partie filetée de l'arbre de transmission (filetage à gauche). Vérifier après le blocage que la poulie tourne librement.

● simultanément, le berceau principal (1 Fig. 13) est présenté à son emplacement sous le châssis du tracteur et le manchon cannelé de l'arbre (2 - Fig. 13) est emboîté sur l'axe de prise de force ventrale.

Le berceau principal est bloqué avec les quatre vis prévues (B - Fig. 13) à cet effet (vis H 14 x 1,50 et le manchon cannelé (3 fig. 12) est serré sur l'arbre de la prise de force par l'écrou (4 Fig. 12).

ATTENTION

Ne pas oublier les rondelles plates et Grower sur les têtes de vis.

Vérifier que la poulie tourne librement lorsque la prise de force est au point mort.

Le berceau principal étant en place, l'étrier (3 Fig. 13) supportant le plateau manivelle est enfilé sur la poutre (P - Fig. 13) de celui-ci de manière à placer le bord de la poulie de commande (4 - Fig. 13) très près de celui du plateau manivelle, sans qu'il y ait contact, tout en vissant la bague taraudée (5 - Fig. 13).

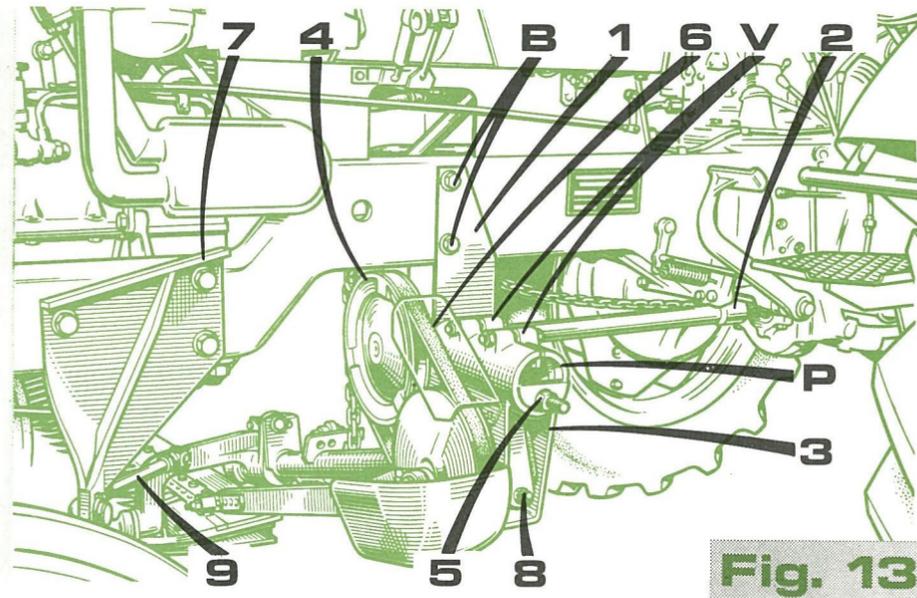


Fig. 13

La poulie d'entraînement et celle du plateau manivelle sont ensuite reliées par la courroie trapézoïdale (6 - Fig. 13), puis cette dernière est tendue sans exagération en dévissant la bague taraudée (5 - Fig. 13).

L'étrier support du plateau manivelle se bloque sur la poutre du berceau principal à l'aide des deux vis (V - Fig. 13) arrêtées par leur contre-écrou.

important

Serrer les vis (V Fig. 13) avant de bloquer leur contre-écrou.

B - MONTAGE DU CORPS DE FAUCHEUSE

A l'aide des trois vis (H 14 x 1,50 - Long. 35), l'attache avant (7 - Fig. 13.) du tirant de la jambe de force est rendue solidaire du longeron gauche du châssis du tracteur. Avoir soin de mettre les rondelles Grower correspondantes.

La jambe de force étant assemblée au pont porte-barre, est montée sur l'étrier (3 - Fig. 13) support du plateau manivelle.

Lors du montage, les deux demi-coquilles en caoutchouc sont intercalées entre la chape de la jambe de force et le tube support de l'axe du plateau manivelle. Serrer fortement les écrous de la bride (8 - Fig. 13) tout en autorisant la rotation de la jambe de force autour du tube support.

Au moyen du tirant (9 - Fig. 13) la patte du pont porte-barre est reliée à l'attache (7 - Fig. 13) montée sur le flanc gauche du châssis du tracteur.

C - MONTAGE DE LA BARRE DE COUPE

Le levier de repliement monté avec la barre de coupe doit être remplacé par une pièce spéciale N° 44.395.807 (1 Fig. 4 Page 6) puis :

assembler la barre de coupe au pont porte-barre (1 - Fig. 14) par l'intermédiaire de deux axes et de goupilles; en même temps accrocher le tirant de relevage (2 - Fig. 14) au levier de repliement spécial 44.395.807.

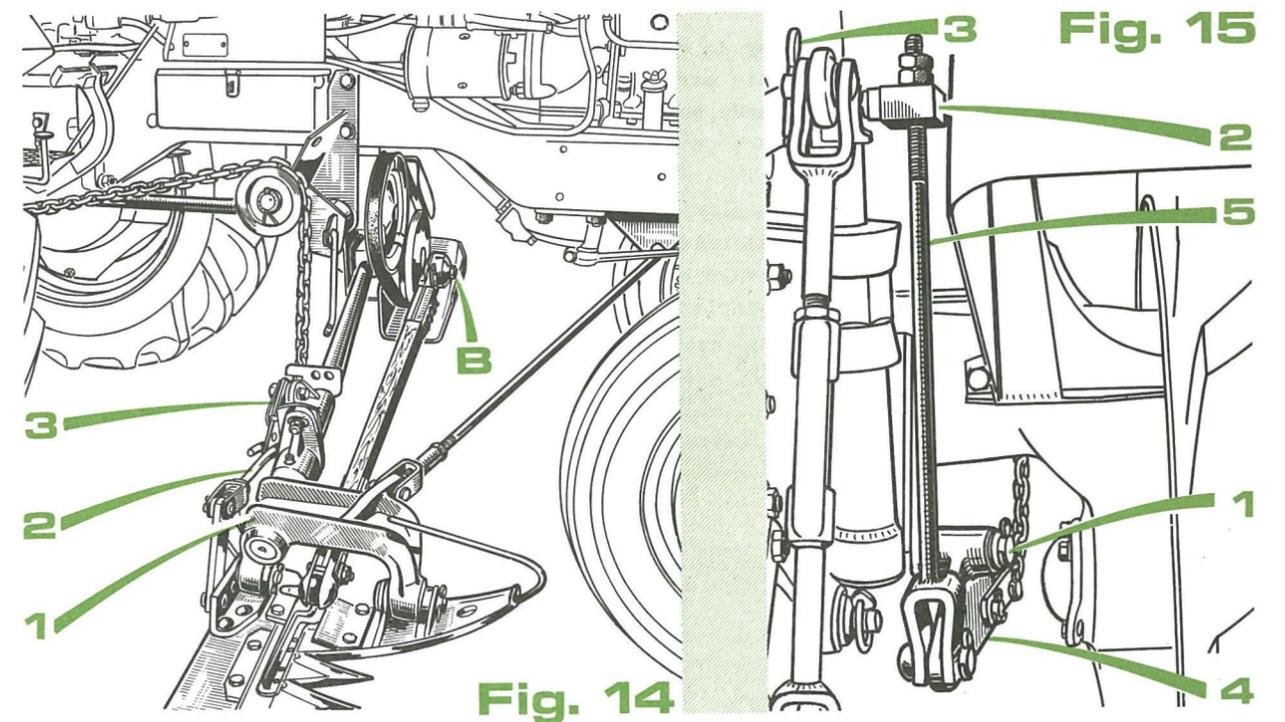


Fig. 14

Fig. 15

Attention Avant le montage, il est recommandé de lubrifier soigneusement les axes de charnière.

monter la tête de bielle et son roulement sur le maneton du plateau manivelle en ayant soin de remplir de graisse le bouchon (B. Fig. 14) de la cage.

● serrer les pinces de bielle sur la rotule de tête de lame, laquelle ayant été préalablement introduite dans la barre. En ce qui concerne le serrage de l'écrou à rochet il convient de respecter un frottement doux entre les pièces pour éviter le grippage et l'usure prématurée de l'ensemble.

● monter les différents carters ainsi que la planche à andains et son bâton.

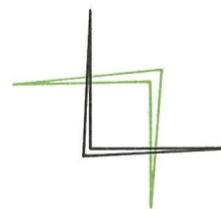
D - MONTAGE DU MECANISME DE RELEVAGE

Le montage des commandes du relevage de la barre de coupe doit être effectué en dernier. Cette opération exige la modification du montage du vérin droit du relevage hydraulique.

● En effet, l'axe inférieur du vérin droit est remplacé par l'axe plus long (1 - Fig. 15) N° 4.0015 livré en dotation; l'axe supérieur existant est remplacé par l'axe spécial à tête carrée (2 - Fig. 15) également livré avec la faucheuse. Ce dernier est monté de telle sorte que la tête carrée soit du côté extérieur du tracteur et arrêté par l'épingle élastique (3 - Fig. 15).

● Le balancier de renvoi (4 - Fig. 15) est engagé sur l'axe long (1 - Fig. 15) et relié à l'axe à tête carrée par le tirant de relevage (5 - Fig. 15). Ce dernier, goupillé sur le balancier est rendu solidaire du carré (2 - Fig. 15) par un écrou et un contre-écrou QUI NE DOIVENT ETRE BLOQUES QU'APRES LE MONTAGE DU MECANISME DE RELEVAGE TERMINE.

● Les deux balanciers (4 - Fig. 15 et 3 - Fig. 14) sont reliés par l'intermédiaire de la chaîne de relevage qui passe dans la gorge du renvoi de poulie et dont le gros maillon se monte sur le balancier de relevage (3 - Fig. 14).



A - REGLAGES APRES MONTAGE

Avant la mise en service de la K 24, il est indispensable de procéder aux réglages :

- . de l'avance de barre de coupe
- . de la position des sections par rapport aux doigts
- . du relevage de la barre
- . de la bielle de commande de lame
- . de la tension de la courroie d'entraînement

AVANCE DE BARRE

Pendant le fonctionnement, le fourrage oppose à la force d'avancement une force de résistance qui se reporte sur les organes de support de barre et se traduit par un recul de la barre. Ce recul est dû à l'élasticité du métal et aux jeux inévitables de tous les axes d'attache et de pivotement.

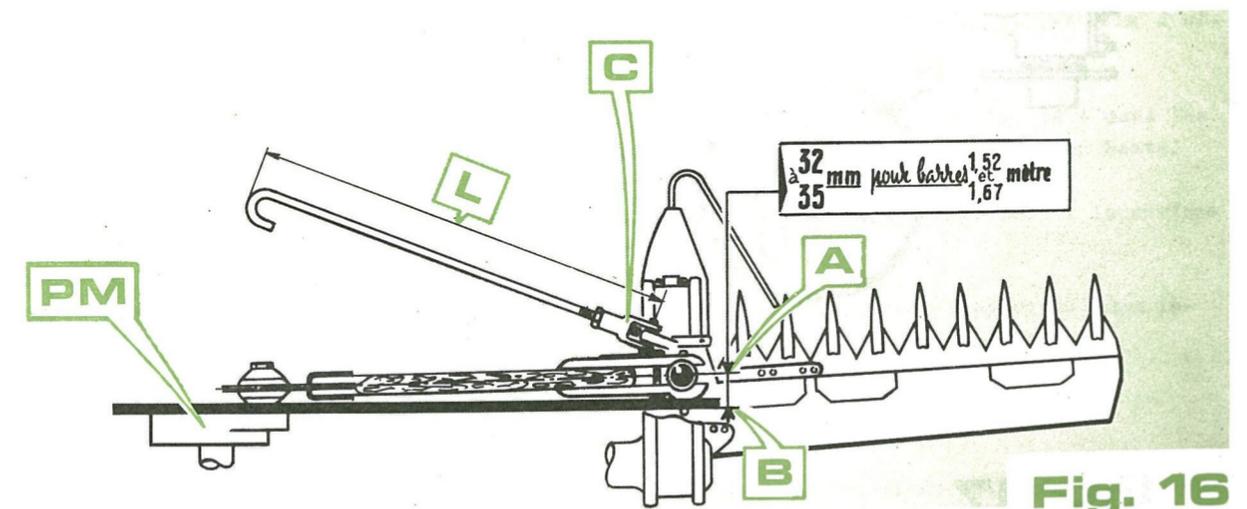
Pour compenser ce recul, il est indispensable de donner une avance de l'ordre de 2,5 cm par mètre de barre soit :

- 4 cm pour 1,67 m
- 3,5 cm pour 1,52 m

Ces valeurs données sont évidemment des moyennes, car la résistance à l'avancement provoquée par le fourrage dépend de la vitesse de déplacement, de la densité du fourrage et du bon état de la lame.

● Sur la faucheuse K 24, l'avance est donnée en vissant la chape (C-Fig.16) ce qui a pour effet de raccourcir la longueur (L - Fig. 16) du tirant du pont porte-barre .

Si l'on désire réduire l'avance, on procède de la façon inverse, indiquée ci-dessus.



Pour contrôler cette avance, une règle est appliquée sur la face avant du plateau manivelle (voir fig. 16). L'écart entre le bord (B) de la règle et l'axe (A) de la rotule de tête de lame, doit être de 32 à 35 mm.

POSITION DES SECTIONS PAR RAPPORT AUX DOIGTS

Pour que la coupe soit rapide et nette, il est nécessaire que le maximum de fourrage pénètre à l'intérieur du V formé à la jonction de deux doigts successifs quand la lame inverse son mouvement.

Cette condition est réalisée lorsque les sections sont correctement positionnées par rapport aux doigts, quand la lame est **AU POINT MORT EXTERIEUR** :

— ainsi pour la barre normale et intermédiaire, l'axe de la première section coïncide avec l'axe du premier doigt.

— pour la barre danoise, l'axe de la première section coïncide avec l'entre-axe des deux premiers doigts.

La figure (17) montre la position correcte des sections pour la barre de coupe normale et la barre de coupe intermédiaire.

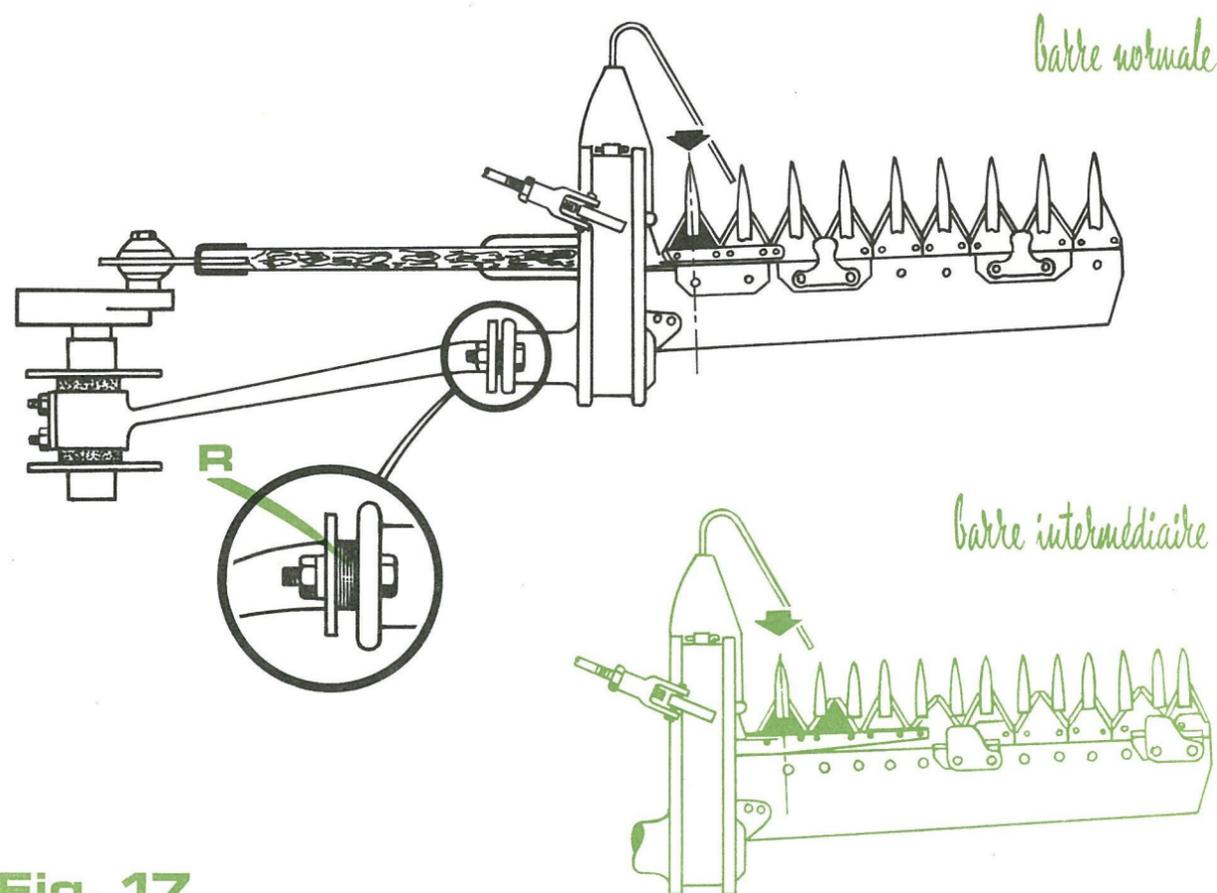


Fig. 17

Le réglage de la position de la lame consiste à faire varier le nombre des rondelles (R - Fig. 17), ce qui correspond à un déplacement de la barre par rapport à la jambe de force donc par rapport à la lame.

REGLAGE DE LA COMMANDE DE RELEVAGE

Pendant le travail, la barre de coupe s'applique parfaitement au sol et doit rester libre. Il est donc nécessaire de régler la longueur de la chaîne de relevage - (1 Fig. 18), de manière à ce que cette dernière soit légèrement détendue pendant le travail.

La longueur du tirant (5 fig. 15 page 15) est déterminée en conséquence.

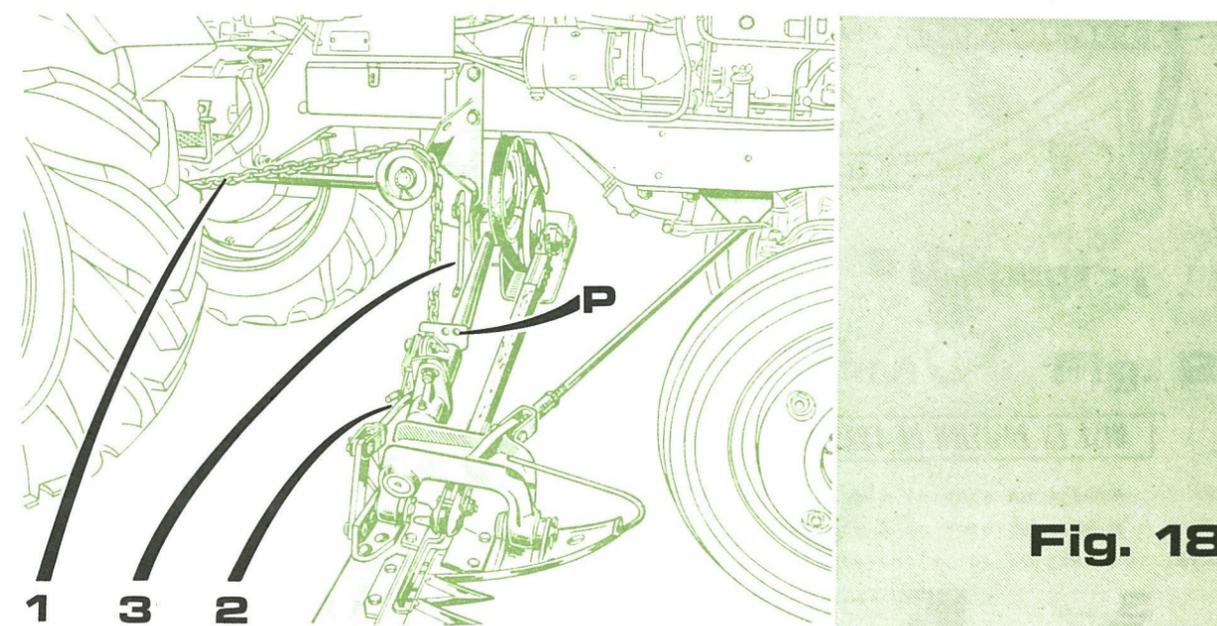


Fig. 18

D'autre part, la longueur du tirant (2 - Fig. 18) est réglée afin d'obtenir les conditions suivantes :

- être en mesure d'accrocher le tirant de transport (3 Fig. 18) dans les trous de la patte (P) soudée à la jambe de force, lorsque la barre est en position haute.
- avoir une distance d'environ 50 cm entre le sabot extérieur et la surface du sol, lorsque la barre de coupe est en position haute.
- observer une certaine avance du sabot extérieur par rapport au sabot intérieur au cours du relevage de la barre de coupe.

REGLAGE DE LA BIELLE

La rotule de tête de lame doit s'articuler librement entre les pinces de

la bielle, mais sans jeu. En conséquence, le serrage des pinces à l'aide de l'écrou à rochet doit être modéré :

● lorsque les pinces sont en contact avec la rotule, donner un cran supplémentaire pour éviter un battement éventuel des pièces entre-elles.

REGLAGE DE LA COURROIE DE TRANSMISSION

La tension de la courroie surtout quand elle est neuve, est à contrôler fréquemment.

Il est conseillé d'observer une flèche de 1 cm environ, lorsque l'on appuie au centre de l'entraxe de la poulie de commande et du plateau manivelle.

IMPORTANT

- Chaque fois que l'on effectue les réglages :
- de la position des sections par rapport aux doigts
 - de la tension de la courroie
 - du pointage de la barre

IL EST NECESSAIRE DE CONTROLER L'AVANCE DE BARRE

B - UTILISATION

Avant la mise en service de la machine effectuer un graissage général.

MISE EN POSITION DE TRANSPORT

La mise en position de transport s'effectue par l'intermédiaire du relevage hydraulique, sur lequel on agit pour avoir la possibilité d'accrocher la jambe de force en position haute à l'aide du crochet de sécurité (1 - Fig.19).

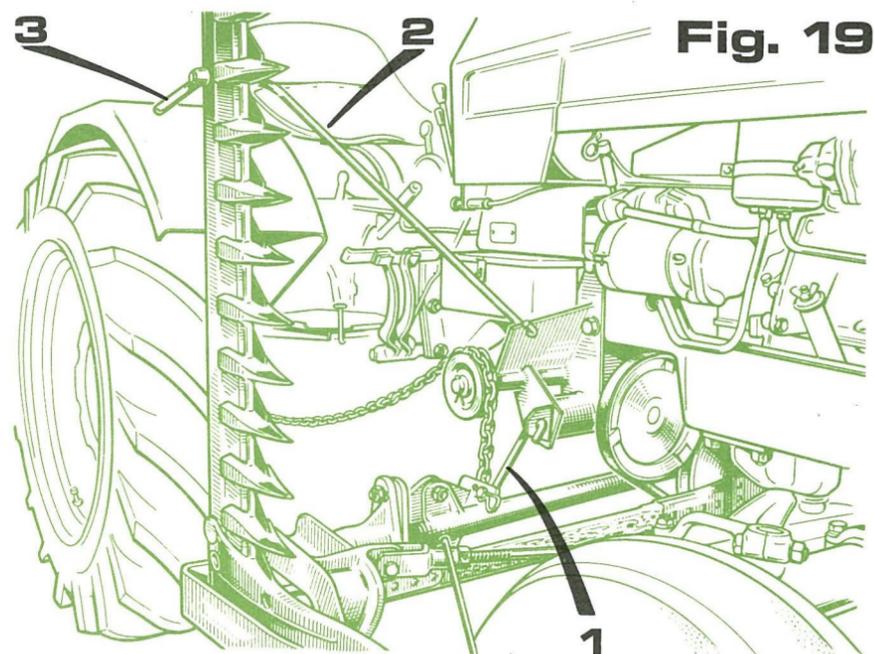


Fig. 19

Puis l'ensemble de la barre de coupe est relevé manuellement et attaché à la tringle de transport (2 - Fig.19) en serrant l'écrou (3 - Fig. 19).

Attention

Pour la mise en position transport, il faut s'assurer que les deux leviers de prise de force soient au point mort (PM) comme l'indique la figure 20.

MISE EN POSITION DE TRAVAIL

Quand on désire mettre la barre de coupe en position de travail, il est nécessaire de faire monter le relevage à sa hauteur maxima et d'accompagner manuellement la descente de la barre, après avoir détaché le tirant de transport (2 - Fig. 19).

Le crochet de sécurité (1 - Fig. 19) étant enlevé, la barre de coupe peut descendre jusqu'au sol en agissant sur la manette du relevage hydraulique.

NOTA

Ne pas oublier d'enlever avant le travail le tirant de transport et le crochet de sécurité.

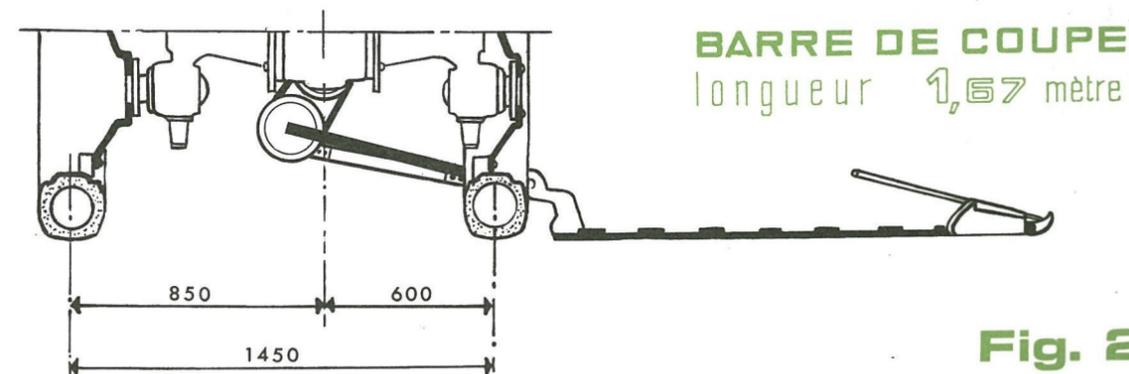
REGLAGE DE LA VOIE ARRIERE DU TRACTEUR

Equipement avec la barre de 1,52 m (Fig. 22).

Pour éviter que les roues du tracteur passent sur le fourrage coupé au tour précédent, il est recommandé de placer

la roue droite en position correspondante à la voie de 1,20 m
la roue gauche en position correspondante à la voie de 1,50 m
en retournant simplement l'ensemble jante-voile, si le tracteur était précédemment en voie de 1,20 m.

Pour la roue gauche, les nervures du pneu sont donc dirigées à l'envers ceci n'a guère d'importance puisque le travail à fournir ne demande qu'un faible effort de traction.



BARRE DE COUPE
longueur 1,67 mètre

Fig. 21

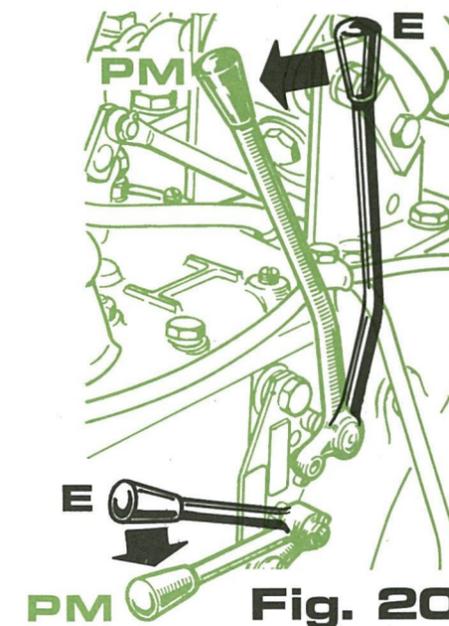


Fig. 20

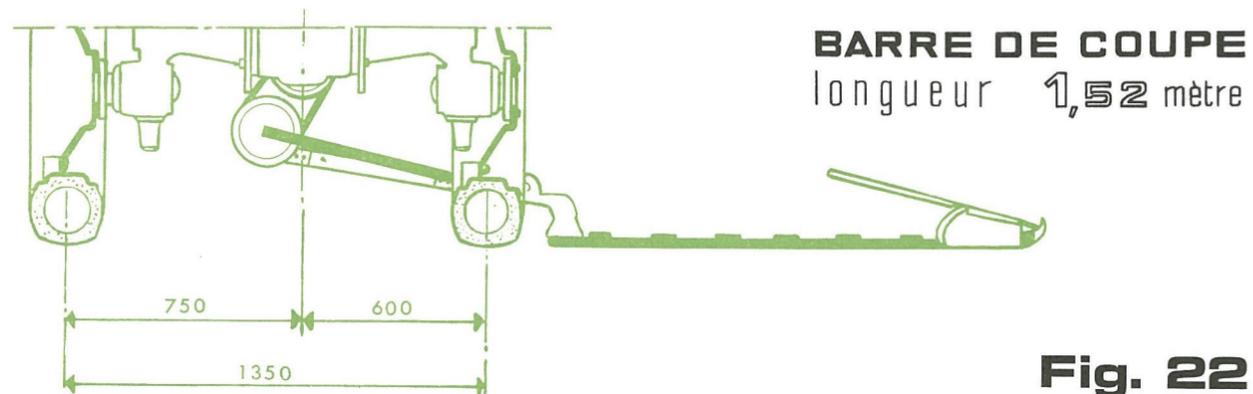


Fig. 22

Equipement avec la barre de 1,67 m (Fig. 21)

Pour les mêmes raisons que précédemment, il est recommandé de placer :

- la roue droite en position correspondante à la voie de 1,20 m.
 - la roue gauche en écartement maximum (voie de 1,70 m).
- pour cela, le tracteur étant en voie de 1,20 m, retourner le voile de la roue gauche et placer la jante dans la position précédente, mais avec ses pattes en dehors.

RECOMMANDATIONS DE CONDUITE

En récolte normale, la vitesse utilisée est la troisième, ce qui correspond à 11 coups de lame par mètre d'avancement à 2300 tr/mn. Dans les passages difficiles ou l'herbe est très dense, il est conseillé de passer en seconde vitesse, ce qui correspond à 20 coups de lame par mètre d'avancement.

Lorsque la faucheuse est embrayée, c'est à dire lorsque les deux leviers de prise de force sont en position " enclenchée " (E. Fig. 20 - page 21), le régime du moteur ne doit pas dépasser 2300 tr/mn, ceci pour éviter une usure prématurée du système de commande et des organes de coupe.

important

Après les premières heures de travail le serrage de la boulonnerie et des goupilles d'arrêt doit être vérifié.

A - GRAISSAGE

Afin d'avoir une barre de coupe en parfait état de fonctionnement, le graissage des pièces en mouvement est indispensable.

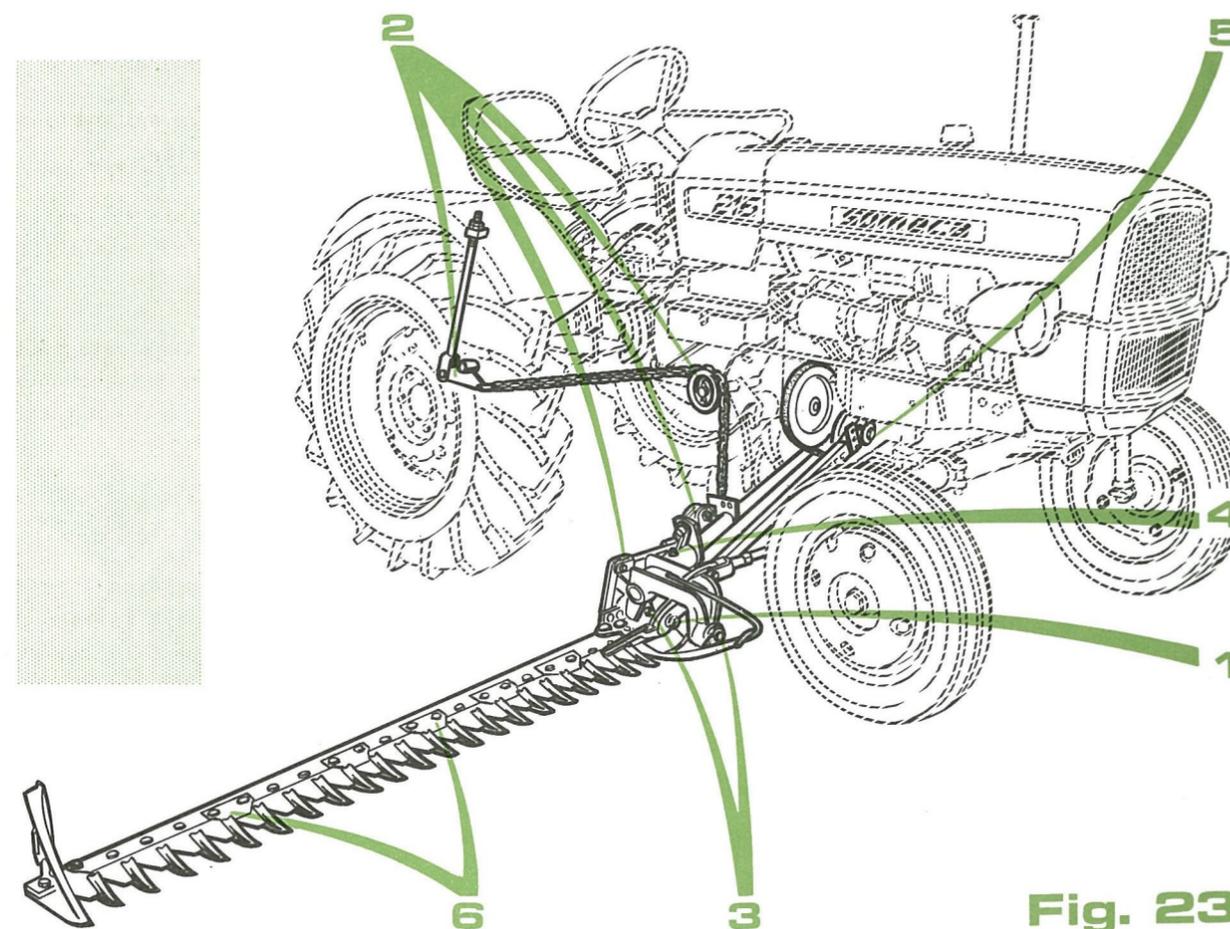


Fig. 23

Il est recommandé de lubrifier

- toutes les 3 ou 4 heures avec une huile SAE 90 :
 - . la tête de lame et sa rotule (1)
 - . les articulations du mécanisme de relevage (2) et les axes de la charnière (3)
- une fois par semaine avec de la graisse " SHELL RETINAX A "
 - . l'articulation du pont porte-barre sur la jambe de force-graisseur (4)



Plusieurs fois par campagne avec de la graisse " SHELL RETINAX A " . le roulement de tête de bielle (5)

Les guides et les plaques d'usure (6) sont huilés légèrement lors du montage d'une nouvelle lame. Cette opération est à déconseiller par la suite, en particulier dans les terrains sablonneux où le sable mélangé à l'huile accélère l'usure des pièces travaillantes.

B - ENTRETIEN DES ORGANES DE COUPE

LES SECTIONS

L'affûtage des sections est une opération indispensable pour que la faucheuse fournisse un travail satisfaisant.

La règle essentielle pour l'affûtage est de conserver aux sections l'angle de coupe d'origine (20°) ce qui assure à la lame son efficacité maxima.

En d'autres termes, si l'angle de coupe est trop faible la section devient très fragile. Si au contraire l'angle est trop grand, la coupe devient très difficile et provoque une fatigue anormale des organes.

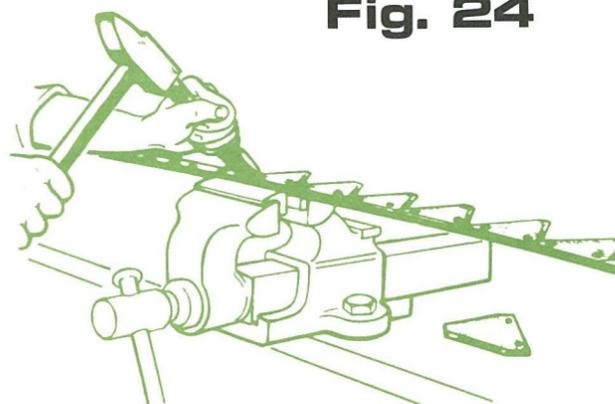


Fig. 24

Le remplacement des sections est nécessaire lorsque ces dernières sont brisées ou ne présentent plus de plat à la partie supérieure.

NOTA

Le dérivetage des sections s'effectue simplement en sectionnant la tête des rivets à l'aide d'un burin, la tringle de la lame étant prise dans les mâchoires d'un étau (fig. 24). Les rivets sont ensuite extraits avec un chasse-goupille.

LA BARRE SUPPORT

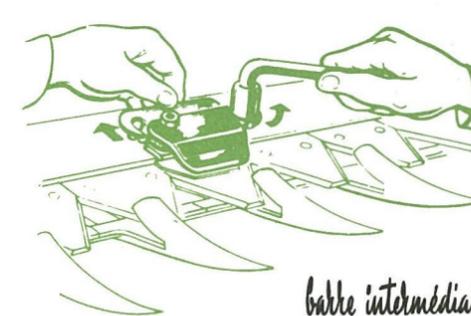
Chaque fois que des jeux excessifs apparaissent, il importe de les corriger rapidement. Ceux-ci peuvent se produire soit à la rotule de tête de lame, soit entre la lame et la barre support.

Dans le premier cas, le jeu s'élimine en serrant l'écrou à rochet des pinces de bielle.

Dans le second cas, le jeu est rattrapé :

- dans le sens transversal en poussant les plaques d'usure vers l'avant,
- dans le sens vertical (Fig. 25) en déformant les pince-lame pour la barre normale, ou bien en éliminant les cales d'épaisseur pour la barre intermédiaire.

barre normale



barre intermédiaire

Fig. 25

Pour réduire le jeu excessif de la tête de lame, la plaque d'usure arrière est déplacée vers l'avant et un nombre de cales d'épaisseur correspondant au jeu à rattraper, est enlevé sous les guides-lame avant et arrière.

Le bon état des doigts et la position des uns

par rapport aux autres sont à vérifier souvent. En effet, l'alignement correct des doigts permet à la lame de coulisser librement sur la barre support. Le contrôle s'effectue selon la figure 26.

D'autre part, certains doigts peuvent être utilisables tout en ayant leur contreplaqué usée. Dans ce cas, il est possible de changer la contreplaqué en sortant le rivet de fixation; le nouveau rivet doit être identique à l'ancien, afin que ce dernier une fois écrasé dans son logement, ne déborde pas.



Fig. 26

C - REMISAGE DE LA MACHINE

Dès la fin de la saison de fauche, il faut éviter de laisser la faucheuse sale.

Après la dépose de la faucheuse, les organes de coupe sont nettoyés soigneusement et graissés. Les parties de mécanisme non peintes sont huilées.

La courroie de commande est démontée et conservée dans un endroit frais.

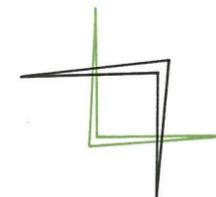




Fig. 22

Text describing the component shown in Fig. 22, including technical specifications and assembly instructions.



Fig. 23

Text describing the component shown in Fig. 23, including technical specifications and assembly instructions.

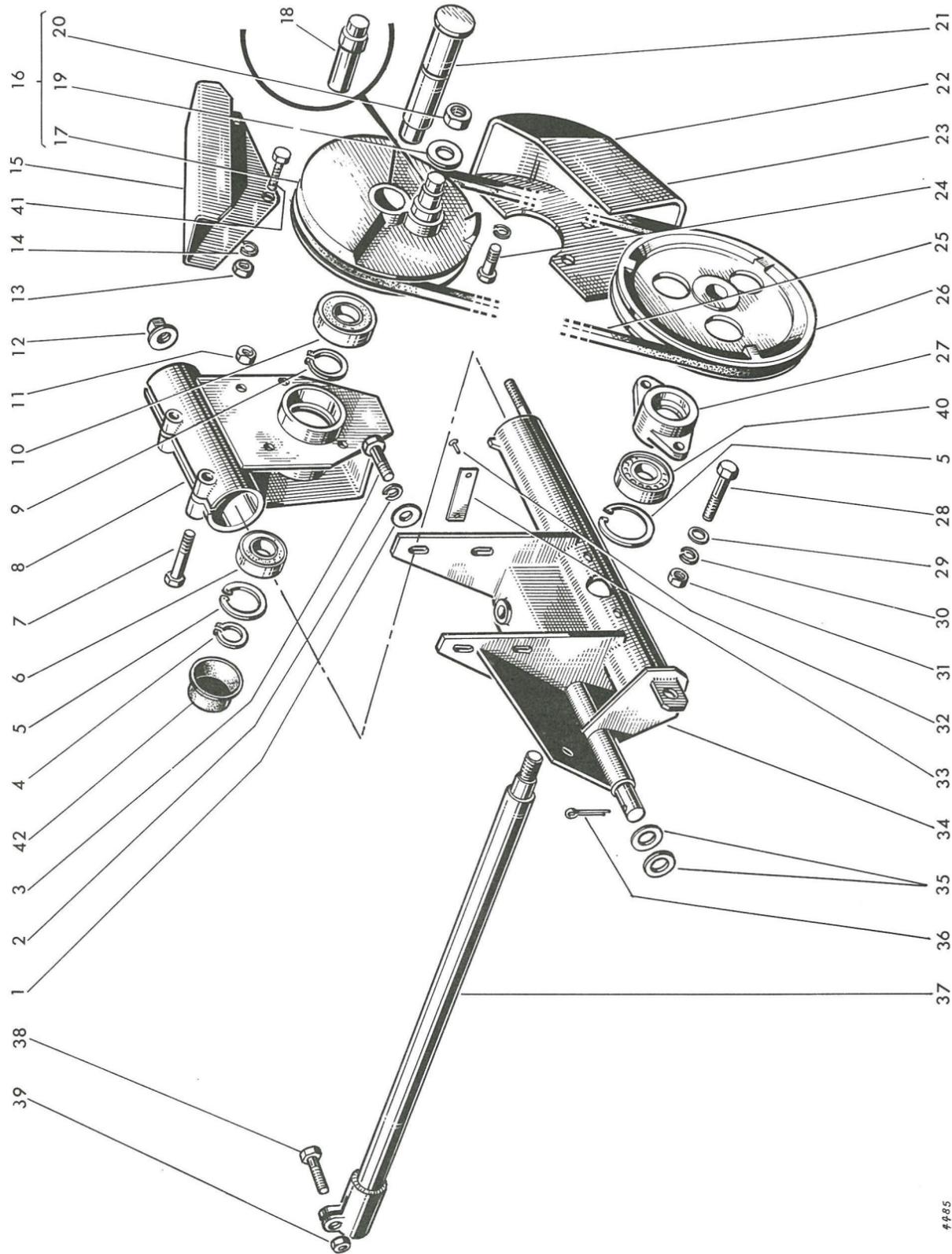
K 24

FAUCHEUSE PORTEE LATÉRALE

CATALOGUE PIÈCES DE RECHANGE

MISE A JOUR	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
DATE	4-66			

PLANCHE 1



4465

MISE A JOUR	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
DATE	4-66			

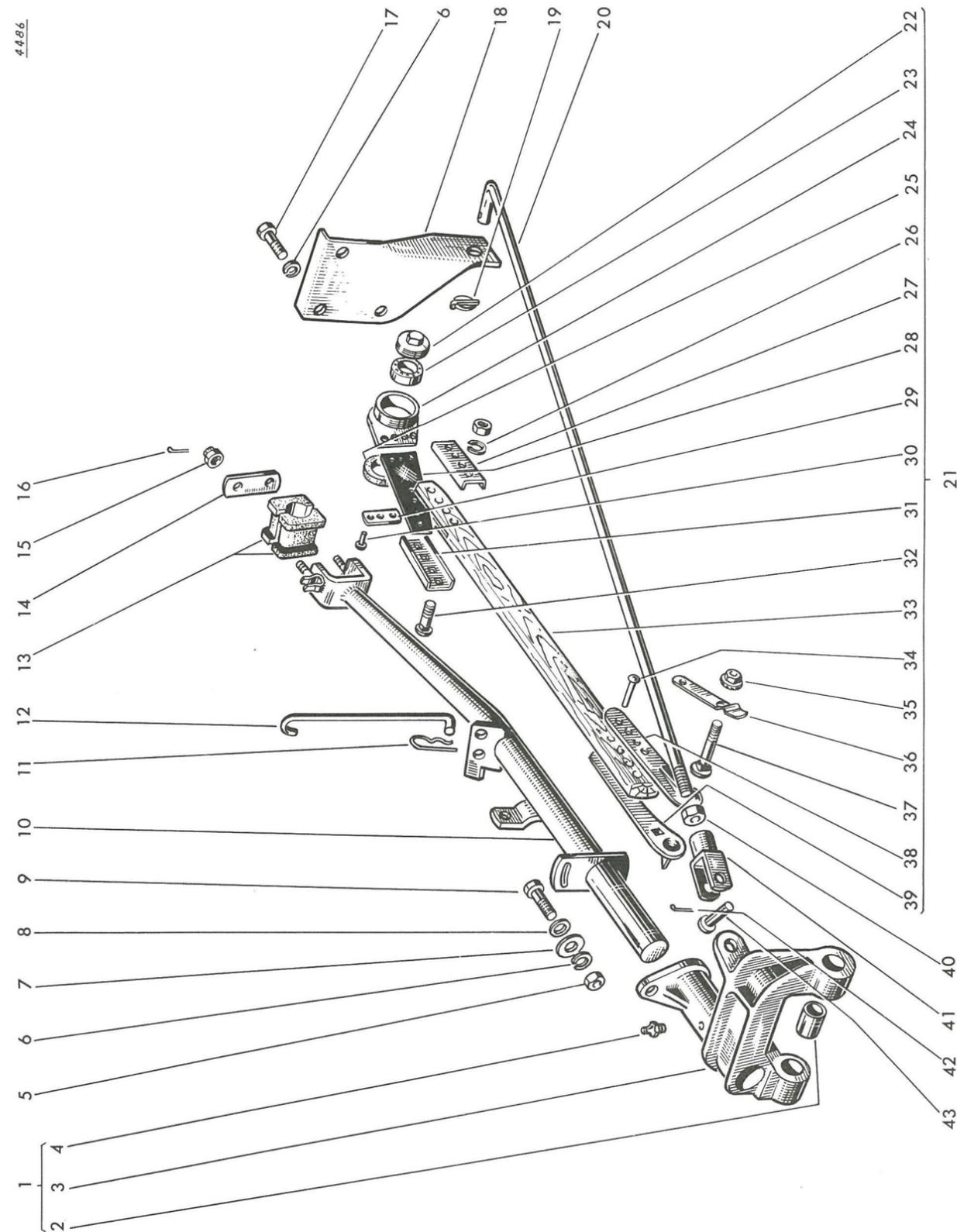
Mecanisme de commande

PLANCHE 1

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
1	355.015		Rondelle plate Ø 15 x 30 x 4	4	
2	354.114	44.880.354	Rondelle W 14	6	
3	327.735	44.881.944	Vis H 14 x 1,5 - 35	6	
4	357.125	44.881.051	Circlips 25e	1	
5	357.052	44.881.055	Circlips 52 i	2	
6	401.425		Roulement à billes étanche Ø 25 x 52 x 18	1	
7	317.685		Vis H 12 x 1,5 - 85	2	
8	4.0008		Etrier support du plateau-manivelle	1	
9	357.130	44.881.160	Circlips 30 e	1	
10	401.430		Roulement à billes étanche 30 x 62 x 20	1	
11	350.312		Ecrou H 12 x 1,50	2	
12	4.0182		Bague taraudée de tension de courroie	1	
13	350.406	44.881.733	Ecrou H 6 x 1,00	2	
14	354.106	44.880.347	Rondelle W 6	2	
15	4.1255		Carter supérieur	1	
16	4.0112.00		Plateau manivelle complet	1	
17	4.0112		Plateau manivelle (seul)	1	
18	4.0918.61		Maneton du plateau manivelle	-	
19	355.018		Rondelle plate Ø 18 x 36 x 3	1	
20	4.0935		Ecrou du maneton	1	
21	4.0103		Arbre du plateau manivelle	1	
22	4.0113		Carter inférieur	1	
23	354.108	44.880.349	Rondelle W 8	3	
24	322.220	44.881.764	Vis H 8 x 1,25 - 20	3	
25	433.404		Courroie trapézoïdale 22 x 14 - 1136	1	
26	4.0044		Poulie menante	1	
27	4.0043		Support de l'arbre de commande	1	
28	340.506		Vis H 10 x 1,5 - 100	2	
29	355.011	44.880.321	Rondelle plate Ø 11 x 22 x 2	2	
30	354.110	44.880.351	Rondelle W 10	2	
31	350.410	44.881.258	Ecrou H 10 x 1,50	2	
32	339.206		Rivet	2	
33	479.001		Plaque d'instructions	1	
34	4.0009		Berceau principal	1	
35	355.364		Rondelle plate Ø 25 x 40 x 2,5	2	
36	377.440	44.881.225	Goupille V 4 x 40	1	
37	4.0042		Arbre de commande	1	
38	324.240	44.881.686	Vis H 8 x 1,25 - 40	1	
39	350.408	44.881.257	Ecrou H 8 x 1,25	1	
40	403.325		Roulement à billes oscillant	1	
41	323.015		Vis H 6 x 100 - 15	2	
42	4.1286		Bouchon de protection de roulement arrière	1	

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

PLANCHE 2



MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

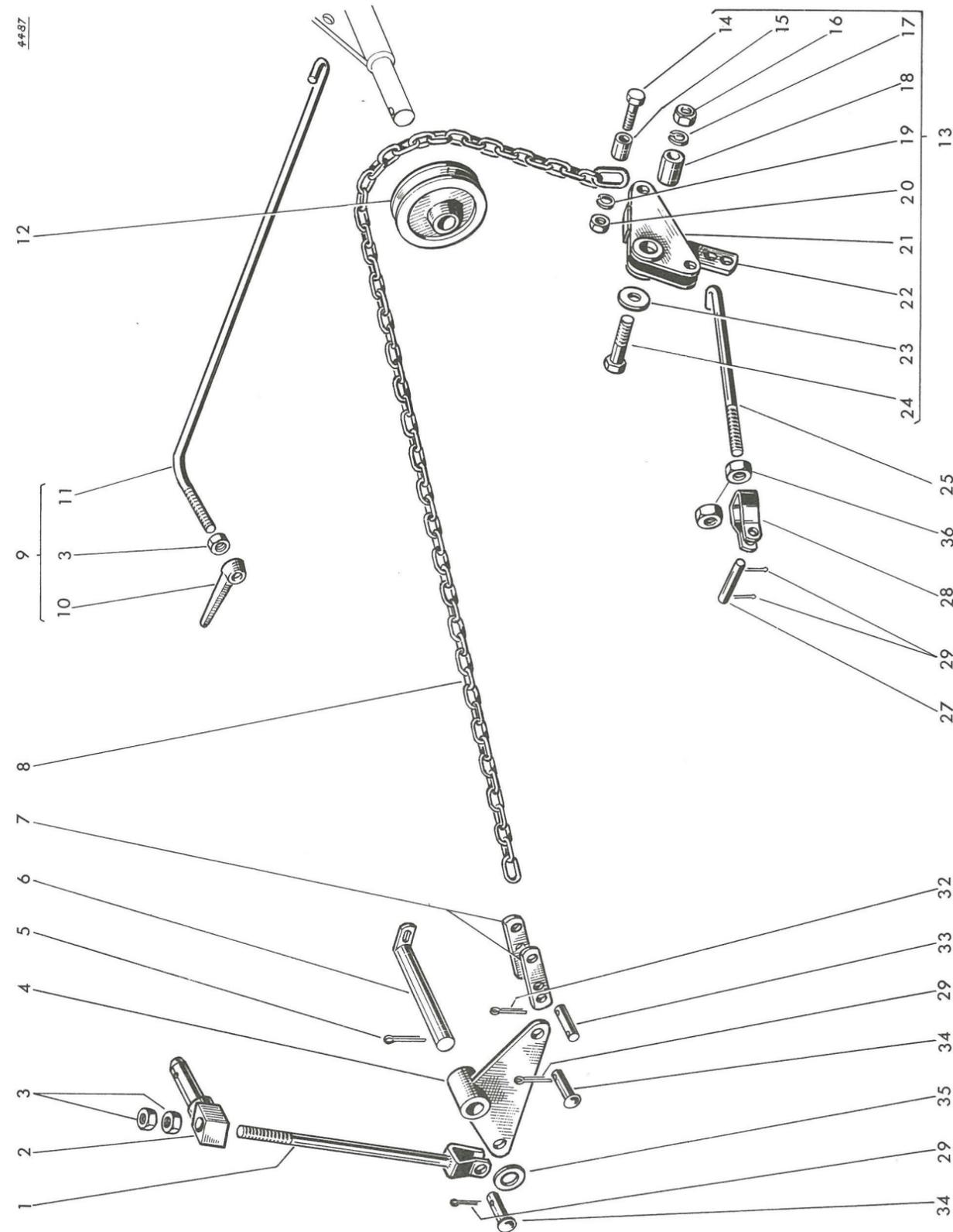
Corps de faucheuse

PLANCHE 2

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
1	4.0937.00		Ensemble du pont porte-barre	-	
2	415.569		Bague d'usure	2	
3	4.0937		Pont porte-barre	1	
4	357.803		Graisneur 1/8" droit	1	
5	350.514		Ecrou H 14 x 1,50	1	
6	354.114	44.880.354	Rondelle W 14	4	
7	355.114		Rondelle plate Ø 14 x 42 x 1 ÷ 3	1	
8	355.015		Rondelle plate Ø 15 x 30 x 3	1	
9	317.755		Vis H 14 x 1,50 - 55	1	
10	4.0183		Jambe de force	1	
11	441.800		Epingle élastique	1	
12	4.0041.30		Crochet de sécurité	1	
13	4.0402		Demi-coquille en caoutchouc	2	
14	4.0010		Plaquette de serrage des demi-coquilles	1	
15	351.412		Ecrou à créneaux HK 12 x 1,75	2	
16	377.325	44.881.221	Goupille V 3 x 25	2	
17	327.735	44.881.944	Vis H 14 x 1,50 - 35	3	
18	4.0056		Support de fixation du tirant de jambe de force	1	
19	441.801		Attache rapide	1	
20	4.0022		Tirant de jambe de force	1	
21	443.667		Ensemble de la bielle	-	
22	443.413		Couvercle de tête de bielle	1	
23	402.125	2/099668/0	Roulement à billes 25 x 62 x 17	1	
24	443.408		Tête de Bielle	1	
25	358.305		Bague d'étanchéité Ø 35 x 47 x 7	1	
26	354.108	44.880.349	Rondelle W 8	4	
27	443.401		Plaque de serrage à trous ronds	1	
28	443.406		Lame flexible	1	
29	443.402		Plaquette de rivetage de la cage	1	
30	370.625		Rivet	3	
31	443.400		Plaque de serrage à trous carrés	1	
32	306.245		Boulon 8 x 45	4	
33	443.484		Bois de bielle	1	
34	370.545		Rivet	4	
35	443.417		Ecrou à rochet	1	
36	443.415		Ressort	1	
37	342.900		Boulon de serrage des pince-lame	1	
38	443.403		Pince-lame avant	1	
39	4.0940		Pince-lame arrière	1	
40	350.418	44.881.736	Ecrou H 18 x 2,50	1	
41	4.0007		Chape de réglage	1	
42	377.430	44.819.930	Goupille V 4 x 40	1	
43	4.0006		Axe épaulé	1	

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

PLANCHE 3



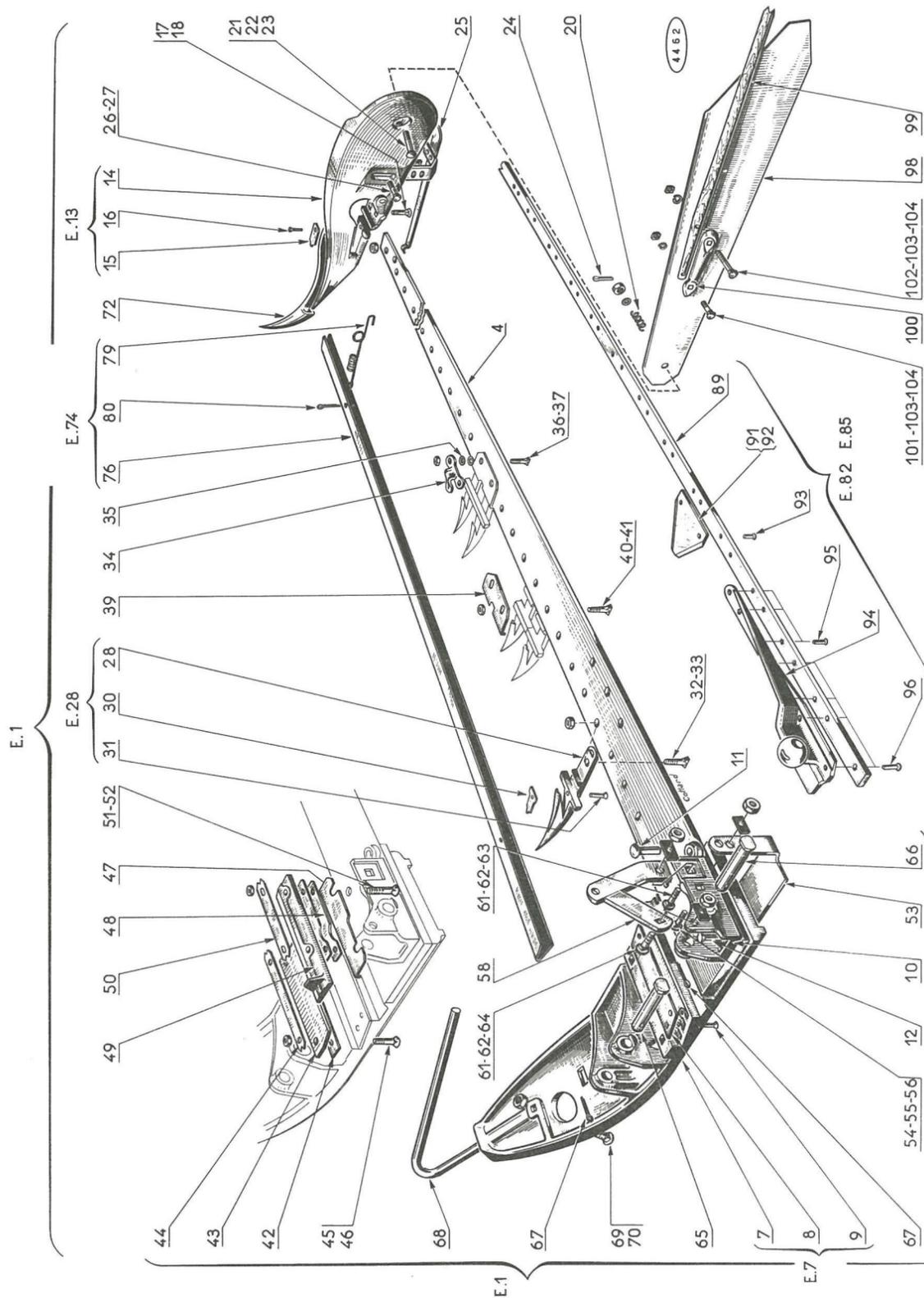
MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

Mecanisme de relevage

PLANCHE 3

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
1	4.0012		Tirant de relevage arriere	1	
2	4.0013		Axe à tête carrée	1	
3	350.414	44.881.735	Ecrou H 14 x 2,00	3	
4	4.0011		Balancier de relevage arriere	1	
5	377.435	44.881.223	Goupille V 4 x 35	1	
6	4.0015		Axe du balancier de relevage	1	
7	4.1247		Biellette d'attache de chaîne	2	
8	4.0184.51		Chaîne de relevage	1	
9	4.0938.00		Ensemble du tirant de transport	-	
10	449.003		Poignée de blocage	1	
11	4.0938		Tirant de transport	1	
12	4.0181		Poulie de renvoi	1	
13	4.0031.00		Ensemble du balancier de relevage avant	-	
14	324.435	44.881.752	Vis H 10 x 1,50 - 35	1	
15	415.517		Entretoise	1	
16	350.514		Ecrou H 14 x 1,50	1	
17	354.114	44.880.354	Rondelle W 14	1	
18	415.540		Entretoise	1	
19	354.110	44.880.351	Rondelle W 10	1	
20	350.410	44.881.258	Ecrou H 10 x 1,50	1	
21	4.0031		Balancier de relevage avant	1	
22	4.0294		Biellette à deux trous de réglage	1	
23	355.015		Rondelle plate Ø 15 x 30 x 3	1	
24	317.755		Vis H 14 x 1,50 - 55	1	
25	4.0936		Tirant de relevage avant	1	
27	379.269		Axe de fourchette	1	
28	4.0002		Fourchette	1	
29	377.430	44.819.930	Goupille V 4 x 30	4	
32	377.320	44.819.920	Goupille V 3 x 20	1	
33	379.323		Axe	1	
34	379.430		Axe épaulé	2	
35	355.340		Rondelle plate Ø 20 x 36 x 2	1	
36	350.514		Ecrou H 14 x 1,50	2	

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

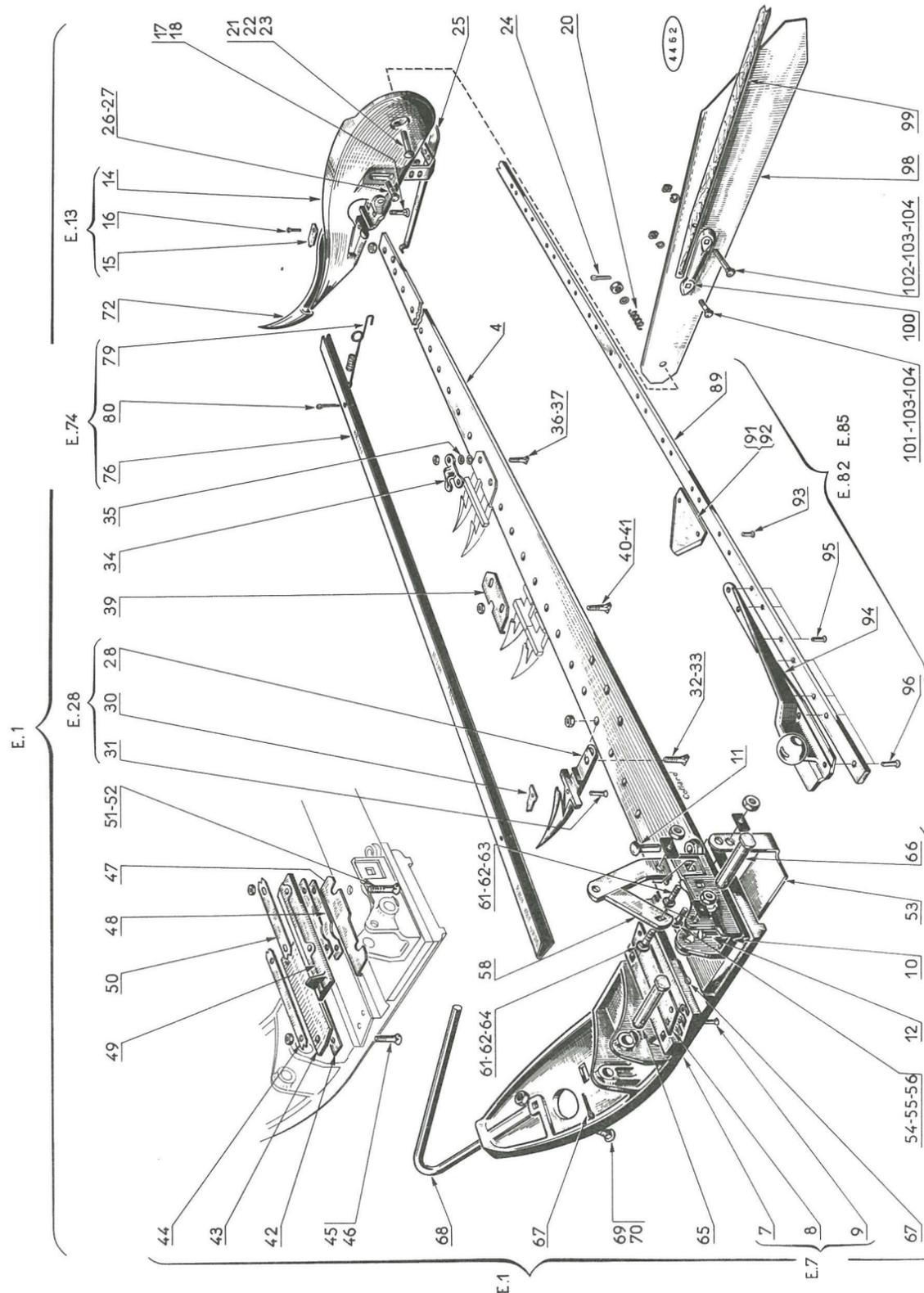


MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

Barre normale

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1		44.395.808	Barre normale complète 1,52 m - Rep. 4 à 70	1	
"		44.395.809	Barre normale complète 1,67 m - Rep. 4 à 70	1	
4	FC 2736	44.304.143	Barre coupeuse nue 1,52 m		
"	FC 2702	44.304.113	Barre coupeuse nue 1,67 m		
E.7		44.393.812	Sabot intérieur avec contreplaque - Rep. 7,8,9	1	
7	FC 2226	44.303.866	Sabot intérieur	1	*
8	FC 2503	44.303.992	Contreplaque de sabot intérieur	1	
9		44.880.559	Rivet F/60° de 5,3 x 22	2	
9		44.881.933	Rivet F/60° de 5,3 x 25	2	
10	FC 2231	44.303.871	Chape d'axe arrière de sabot intérieur	1	
11	44.880.533	44.825.134	Rivet R 16 x 55	2	
12	44.880.385	44.825.320	Rivet F/90° de 12 x 45	1	
E.13	FC 42X	44.391.172	Sabot extérieur avec contreplaque - Rep.14 à 16	1	
14	FC 42	44.303.496	Sabot extérieur seul	1	*
15	FC 117	44.303.505	Contreplaque	1	
16		44.880.565	Rivet F/60° de 5,3 x 34	1	
17		44.880.829	Corps de boulon EC 11 x 33	2	
18		44.880.264	Ecrou H 11	2	
20		44.305.892	Ressort de compression 5,6 x 28 x 39,5	1	
21		44.308.992	Corps de boulon percé SC 12 x 75	1	
22		44.880.323	Rondelle M 12 N	1	
23		44.880.265	Ecrou H 12 x 1,75	1	
24		44.819.921	Goupille V 3 x 25	1	
25	FC 142X	44.391.176	Faux-sabot extérieur complet	1	
26	FC 2974	44.304.250	Corps de boulon SC 12 x 65 spécial	1	
27		44.880.265	Ecrou H 12 x 1,75	1	
E.28	FC 91BX	44.391.173	Doigt avec contreplaque barre	1,52 m 19	
				1,67 m 21	
28	FC 91B	44.303.499	Doigt seul	1,52 m 19	*
				1,67 m 21	*
30	FC 1023	44.303.629	Contreplaque de doigt	1,52 m 19	
				1,67 m 21	
31		44.308.970	Rivet F/60° de 7 x 31	1,52 m 19	
				1,67 m 21	
32		44.376.580	Corps de boulon PR 11 x 33 avec écrou	1,52 m 5	
				1,67 m 7	
33		44.880.264	Ecrou H 11	1,52 m 5	
				1,67 m 7	
34	FC 33	44.303.493	Pince - lame	6	
35		44.308.873	Rondelle 14 x 27 x 0,5	12	

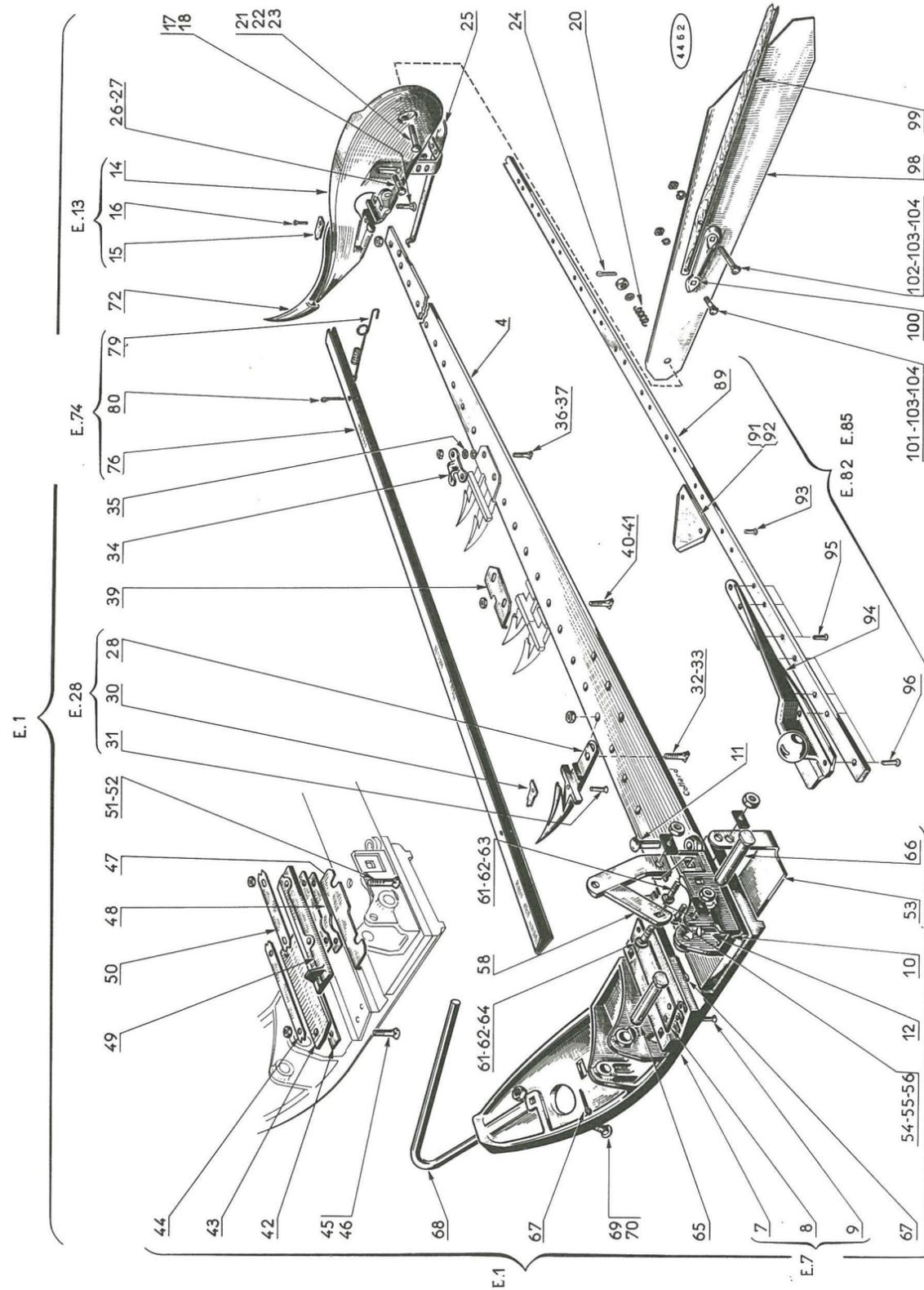
MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			



MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
36		44.376.592	Corps de boulon PR 11 x 43 avec écrou	12	
37		44.880.264	Ecrou H 11	12	
39	FC 131	44.303.515	Plaque d'usure courante	7	
40		44.376.591	Corps de boulon PR 11 x 36 avec écrou	2	
41		44.880.264	Ecrou H 11	2	
42	FC 1021	44.303.627	Cale pour guide avant tête de lame	1	
43	FC 1640	44.303.775	Guide avant tête de lame	1	
44	FC 1022	44.303.628	Frein d'écrou pour guide avant	1	
45		44.880.829	Corps de boulon EC 11 x 33	2	
46		44.880.264	Ecrou H 11	2	
47	FC 1634	44.303.769	Plaque d'usure de sabot intérieur	1	
48	FC 3308	44.304.501	Cale pour guide arrière de tête de lame	4	
49	FC 3307	44.304.500	Guide arrière de tête de lame	1	
50	FC 467	44.303.569	Frein d'écrou pour guide arrière de tête de lame	1	
51		44.880.840	Corps de boulon EC 12 x 55	2	
52		44.880.281	Ecrou Hm 12 x 1,75	2	
53	FC 121	44.303.508	Faux-sabot intérieur	1	
54		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	1	
55		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	1	
56		44.880.265	Ecrou H 12 x 1,75	1	
58		44.395.807	Levier de repliement 1,52 m - 1,67 m	1	
61		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	2	
62		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	2	
63		44.880.303	Ecrou Q 12 x 1,75	1	
64		44.880.265	Ecrou H 12 x 1,75	1	
65	FC 1637	44.303.772	Axe avant de sabot intérieur	1	
66	FC 1639	44.303.774	Axe arrière de sabot intérieur	1	
67		44.880.792	Goupille V 6 x 55	2	
68	FC 2459	44.303.970	Rabat-foin	1	
69		44.880.608	Corps de boulon SC 9 x 25	1	
70		44.880.262	Ecrou H 9	1	
72	FC 2972	44.304.249	Prolongement de sabot extérieur	1	
E74	FC 3183X	44.392.382	Protège-doigts rep.76.79.80 1,52 m	1	
E74	FC 3184X	44.391.524	Protège-doigts rep.76.79.80 1,67 m	1	
76	FC 3183	44.304.403	Protège-doigts seul 1,52 m	1	*
"	FC 3184	44.304.404	Protège-doigts seul 1,67 m	1	*
79		44.305.946	Ressort	2	
80		44.880.790	Goupille V 5 x 45	2	
E82	FC 1879X	44.391.245	Lame complète à sections lisses barre 1,52 m repères. 88 - 91 - 93 à 96	1	
"	FC 2704X	44.391.409	Lame " " " " 1,67 m	1	

MISE A JOUR	1°	2°	3°	4°
DATE	4-66			



MISE A JOUR	1°	2°	3°	4°
DATE	4-66			

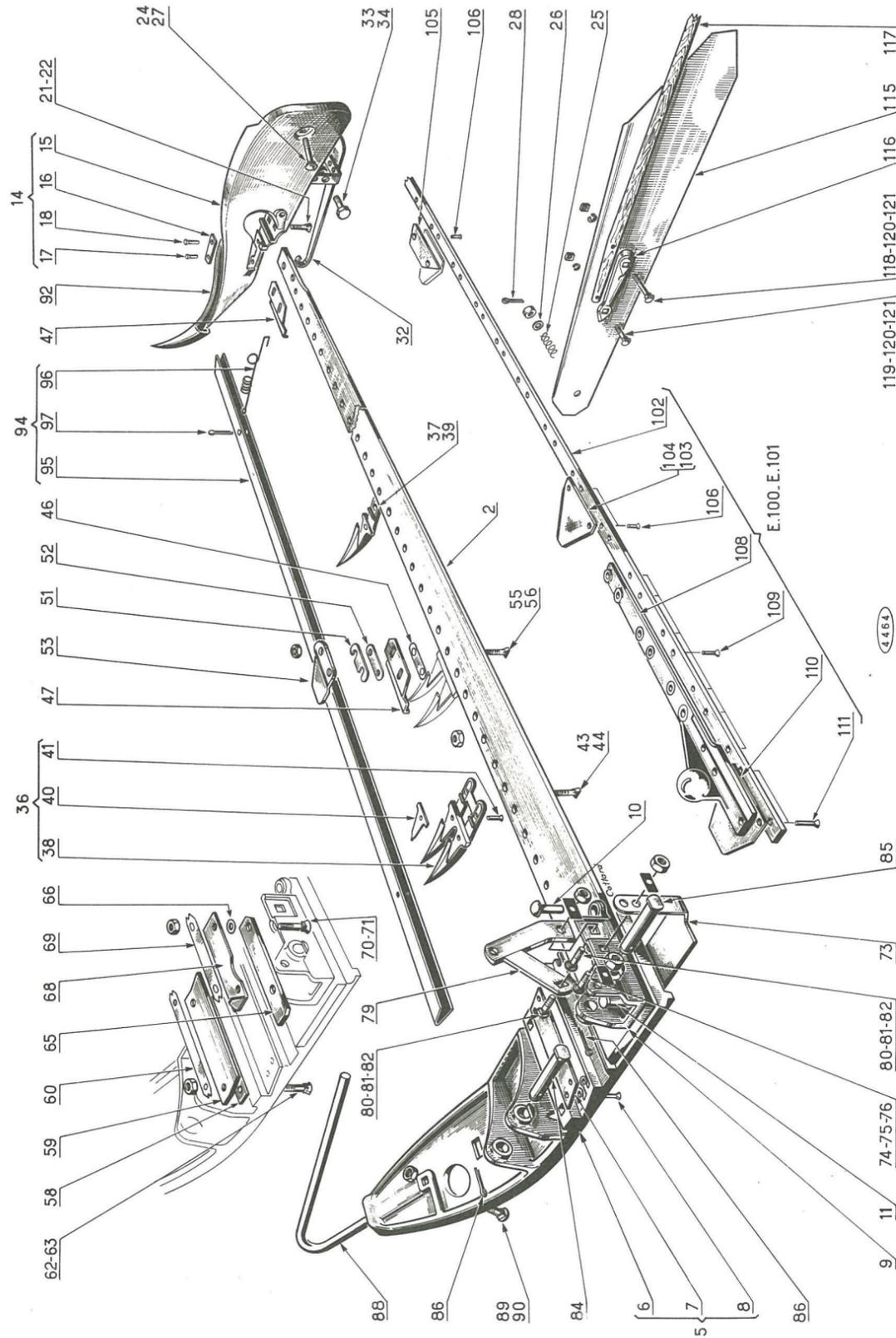
Barre normale

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E85	FC 1882X	44.392.799	Lame complète à sections faucillées barre 1,52m avec repères 89 - 92 à 96	1	
"	FC 2705X	44.391.410	Lame " " " " 1,67 m	1	
89	FC 296	44.303.534	Verge de lame 1,52 m	1	
"	FC 2704	44.304.114	Verge de lame 1,67 m	1	
91	FC 120	44.303.507	Section lisse 1,52 m	20	
			1,67 m	22	
92	FC 104	44.303.502	Section faucillée 1,52 m	20	
			1,67 m	22	
93		44.880.413	Rivet R 5,3 x 14 1,52 m	35	
			1,67 m	39	
94	FC 35	44.303.494	Tête de lame	1	
95		44.880.416	Rivet R 5,3 x 22	5	
96	44.880.430	44.825.026	Rivet R 6 x 22	2	
98		44.392.439	Planche à andains	1	
99	FC 621	44.303.595	Bâton à andains	1	
100	FC 126	44.303.512	Douille de bâton à andains	1	
101		44.880.583	Corps de boulon SC 7 x 20	1	
102		44.880.586	Corps de boulon SC 7 x 40	1	
103		44.880.348	Rondelle W 7	2	
104		44.880.298	Ecrou Q 7	2	
			* Pièce non livrée séparément		

FAUCHEUSE PORTEE LATERALE TYPE K 24

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

PLANCHE 5



FAUCHEUSE PORTEE LATERALE TYPE K 24

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

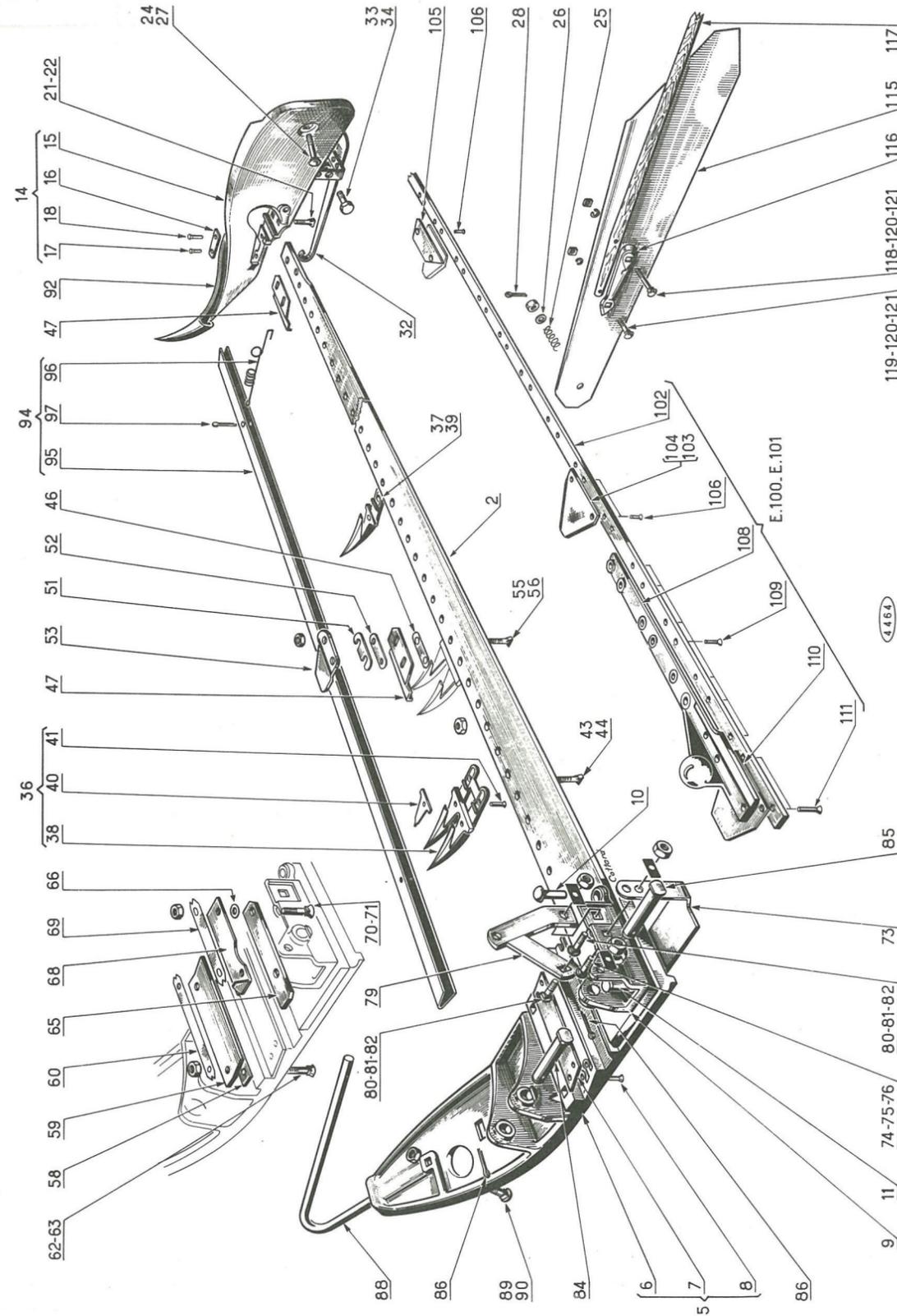
Barre intermédiaire

PLANCHE 5

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
E.1		44.395.810	Barre intermédiaire complète 1,52 m - rep.2 à 90	1	
"		44.395.811	" " " 1,67 m rep.2 à 90	1	
2	FC 2739	44.304.145	Barre coupeuse nue 1,52 m	1	
"	FC 2692	44.304.104	Barre coupeuse nue 1,67 m	1	
5	FC 2695X	44.393.926	Sabot intérieur avec contreplaque rep. 6 à 8	1	
6	FC 2695	44.304.109	Sabot intérieur seul	1	*
7	FC 2503	44.303.992	Contreplaque de sabot intérieur	1	
8		44.880.557	Rivet F/60° de 5,3 x 18	2	
"		44.880.558	Rivet F/60° de 5,3 x 20	2	
9	FC 2231	44.303.871	Chape d'axe arrière	1	
10	44.880.333	44.825.134	Rivet R 16 x 55	2	
11	44.880.385	44.825.320	Rivet F/90° de 12 x 45	1	
14	FC 388X	44.391.187	Sabot extérieur avec contreplaque repères 15 à 18	1	
15	FC 388	44.303.547	Sabot extérieur seul	1	*
16	FC 371	44.303.545	Contreplaque de sabot extérieur	1	
17		44.880.556	Rivet F/60° de 5,3 x 16	1	
18		44.880.561	Rivet F/60° de 5,3 x 24	1	
21		44.376.580	Corps de boulon PR 11 x 33 avec écrou	2	
22		44.880.264	Ecrou H 11	2	
24		44.308.992	Corps de boulon percé SC 12 x 75	1	
25		44.305.892	Ressort de compression 5,6 x 28 x 39,5	1	
26		44.880.323	Rondelle M 12 N	1	
27		44.880.265	Ecrou H 12 x 1,75	1	
28		44.819.921	Goupille V 3 x 25	1	
32	FC 370X	44.391.186	Faux-sabot extérieur complet	1	
33		44.880.043	Vis H 12 x 35	1	
34		44.880.265	Ecrou H 12 x 1,75	1	
36		44.394.981	Doigt double complet pour barre 1,52 m	14	
"			1,67 m	15	
37		44.394.982	Doigt simple complet pour barre 1,67 m	1	
38	FC 2861	44.304.230	Doigt double seul pour barre 1,52 m	14	*
"			1,67 m	15	*
39	FC 295	44.303.533	Doigt simple seul pour barre 1,67 m	1	*
40		44.314.270	Contreplaque de doigt pour barre 1,52 m	28	
"			1,67 m	31	
41		44.308.971	Rivet F/60° de 5,3 x 14 1,52 m	28	
"			1,67 m	31	

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

PLANCHE 5



MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

Barre intermédiaire

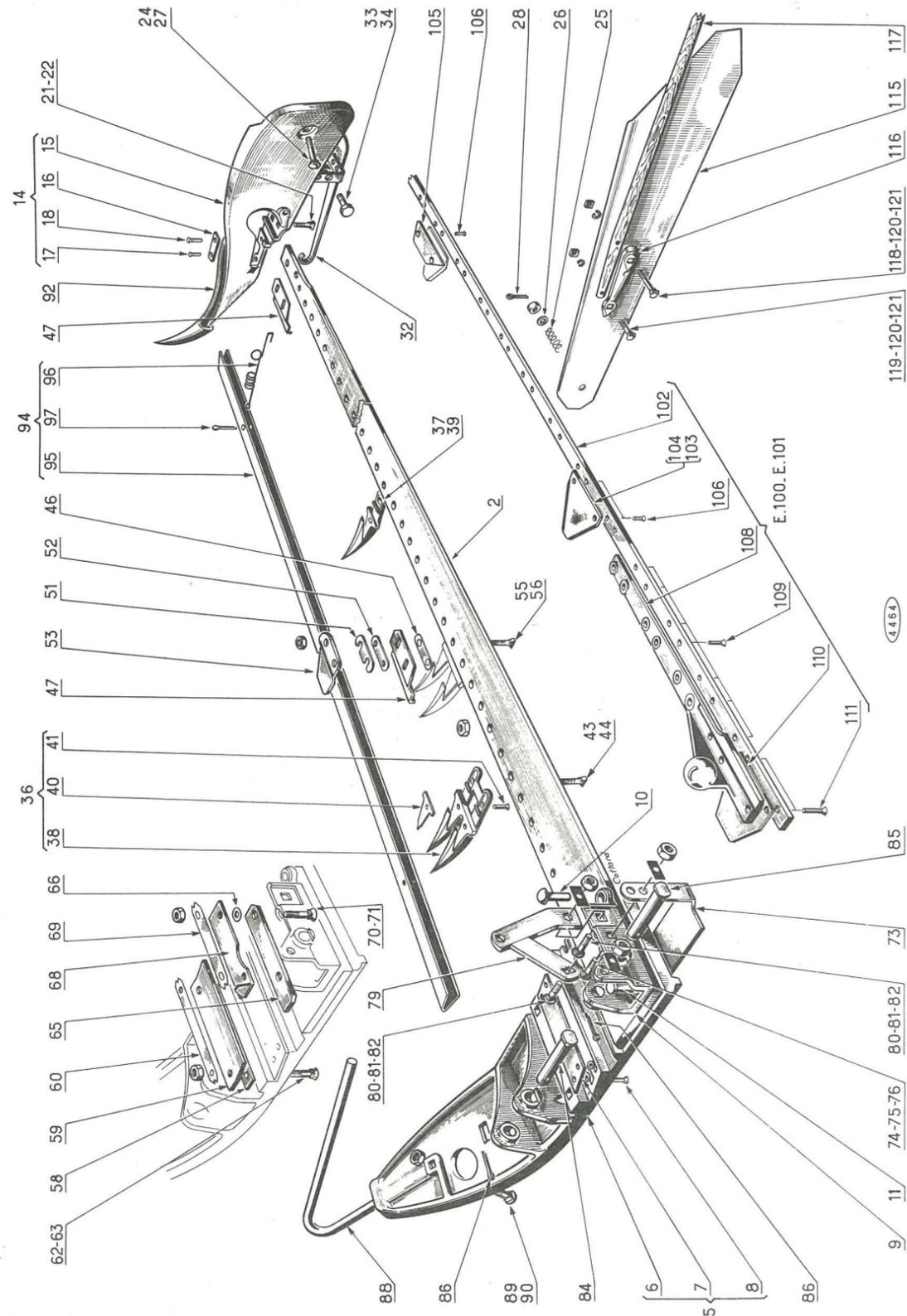
PLANCHE 5

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
43		44.376.450	Corps de boulon PR 10 x 32 avec écrou	1,52 m 18 1,67 m 21	
44		44.880.263	Ecrou H 10 x 1,50	1,52 m 18 1,67 m 21	
46	FC 2785	44.304.173	Cale de réglage	5	
47		44.314.272	Plaque d'usure courante	5	
51	FC 2563	44.304.025	Cale de pince-lame épaisseur 4/10 ^e	10	
52	FC 2784	44.304.172	Cale de pince-lame épaisseur 8/10 ^e	10	
53		44.314.271	Pince-lame	5	
55		44.376.707	Corps de boulon PR 10 x 44 avec écrou	10	
56		44.880.263	Ecrou H 10 x 1,50	10	
58	FC 1021	44.303.627	Cale pour guide avant	2	
59	FC 1640	44.303.775	Guide avant de tête de lame	1	
60	FC 1022	44.303.628	Frein d'écrou pour guide avant	1	
62		44.880.829	Corps de boulon EC 11 x 33	2	
63		44.880.264	Ecrou H 11	2	
65		44.314.274	Plaque d'usure de sabot intérieur	1	
66		44.308.873	Rondelle 14 x 27 x 0,5	8	
68	FC 1630	44.303.768	Guide arrière de tête de lame	1	
69	FC 467	44.303.569	Frein d'écrou pour guide arrière	1	
70		44.880.839	Corps de boulon EC 12 x 50	2	
71		44.880.265	Ecrou H 12	2	
73	FC 121	44.303.508	Faux-sabot intérieur	1	
74		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	1	
75		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	1	
76		44.880.265	Ecrou H 12	1	
79		44.395.807	Levier de repliement complet 1,52 m et 1,67 m	1	
80		44.880.655	Corps de boulon SC 12 x 35	2	
81		44.880.959	Frein d'écrou 12 x 42	2	
82		44.880.265	Ecrou H 12	2	
84	FC 1637	44.303.772	Axe avant de sabot intérieur	1	
85	FC 1639	44.303.774	Axe arrière de sabot intérieur	1	
86		44.880.792	Goupille V 6 x 55	2	
88	FC 2459	44.303.970	Rabat-foin	1	
89		44.880.608	Corps de boulon SC 9 x 25	1	

FAUCHEUSE PORTEE LATERALE TYPE K 24

MISE A JOUR	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
DATE	4-66			

PLANCHE 5



FAUCHEUSE PORTEE LATERALE TYPE K 24

MISE A JOUR	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
DATE	4-66			

Barre intermédiaire

PLANCHE 5

REP N°	REFERENCES DES PIECES		DESIGNATION	QUANT.	OBSERVATIONS
	ANC. N°	NOUV. N°			
90		44.880.262	Ecrou H 9	1	
92	FC 2875	44.304.233	Prolongement de sabot extérieur	1	
94	FC 3183X	44.392.382	Protège-doigts repères 95 à 97	1,52 m	1
"	FC 3184X	44.391.524	Protège-doigts repères 95 à 97	1,67 m	1
95	FC 3183	44.304.403	Protège-doigts seul	1,52 m	1
"	FC 3184	44.304.404	Protège-doigts seul	1,67 m	1
96		44.305.946	Ressort		2
97		44.880.790	Goupille V 5 x 45		2
E100		44.394.967	Lame complète sections lisses repères 102 - 103 - 105 à 111	1,52 m	1
"		44.394.972	" " " " " " 1,67 m	1,67 m	1
E101		44.394.971	Lame complète sections faucillées repères 102 - 104 à 111	1,52 m	1
"		44.394.974	" " " " " " 1,67 m	1,67 m	1
102	FC 423	44.303.554	Verge de lame	1,52 m	1
"	FC 2696	44.304.110	Verge de lame	1,67 m	1
103	FC 373	44.303.546	Section lisse	1,52 m	20
				1,67 m	22
104	FC 396	44.303.548	Section faucillée	1,52 m	20
				1,67 m	22
105		44.314.261	Plaque de décrassage		5
106		44.880.555	Rivet F/60° de 5,3 x 14	1,52 m	33
				1,67 m	37
108		44.314.262	Tête de lame		1
109		44.880.563	Rivet F/60° de 5,3 x 26		7
110	FC 402	44.303.549	Fausse section		1
111		44.880.567	Rivet F/60° de 6 x 27		2
115		44.392.439	Planche à andains		1
116	FC 126	44.303.512	Douille de bâton à andains		1
117	FC 621	44.303.595	Bâton à andains		1
118		44.880.586	Corps de boulon SC 7 x 40		1
119		44.880.583	Corps de boulon SC 7 x 20		1
120		44.880.348	Rondelle W 7		2
121		44.880.298	Ecrou Q 7		2

MISE A JOUR	1*	2*	3*	4*
DATE	4-66			

FAUCHEUSE PORTEE LATERALE TYPE K 24

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.	NUMÉRO	PL.	REP.
4.0002	3	28	355.015	1	1	44.303.628	5	60	44.392.382	5	94
4.0006	2	43	355.015	2	8	44.303.629	4	30	44.392.439	4	98
4.0007	2	41	355.015	3	23	44.303.768	5	68	44.392.439	5	115
4.0008	1	8	355.018	1	19	44.303.769	4	47	44.392.799	4	E.85
4.0009	1	34	355.114	2	7	44.303.772	4	65			
4.0010	2	14	355.340	3	35	44.303.772	5	84	44.393.812	4	E.7
4.0011	3	4	355.364	1	35	44.303.774	4	66	44.393.926	5	5
4.0012	3	1	357.052	1	5	44.303.774	5	85	44.394.967	5	E.100
4.0013	3	2	357.125	1	4	44.303.775	4	43	44.394.971	5	E.101
4.0015	3	6	357.130	1	9	44.303.775	5	59	44.394.972	5	E.100
4.0022	2	20	357.803	2	4	44.303.866	4	7	44.394.974	5	E.101
4.0031	3	21	358.305	2	25	44.303.871	4	10	44.394.981	5	36
4.0031.00	3	13				44.303.871	5	9	44.394.982	5	37
			370.545	2	34	44.303.970	4	68	44.395.807	4	58
4.0041.30	2	12	370.625	2	30	44.303.970	5	88	44.395.807	5	79
4.0042	1	37	377.320	3	32	44.303.992	4	8	44.395.808	4	E.1
4.0043	1	27	377.325	2	16	44.303.992	5	7	44.395.809	4	E.1
4.0044	1	26	377.430	2	42				44.395.810	5	E.1
4.0056	2	18	377.430	3	29	44.304.025	5	51	44.395.811	5	E.1
4.0103	1	21	377.435	3	5	44.304.104	5	2			
4.0112	1	17	377.440	1	36	44.304.109	5	6	44.819.921	4	24
4.0112.00	1	16	379.269	3	27	44.304.110	5	102	44.819.921	5	28
4.0113	1	22	379.323	3	33	44.304.113	4	4	44.880.043	5	33
4.0181	3	12	379.430	3	34	44.304.114	4	89	44.880.262	4	70
4.0182	1	12				44.304.143	4	4	44.880.262	5	90
4.0182	2	10	401.425	1	6	44.304.145	4	4	44.880.263	5	44
4.0184.51	3	8	401.430	1	10	44.304.172	5	2	44.880.263	5	56
4.0294	3	22	402.125	2	23	44.304.173	5	52	44.880.264	4	18
4.0402	2	13	403.325	1	40	44.304.230	5	46	44.880.264	5	22
4.0918.61	1	18	415.517	3	15	44.304.233	5	38	44.880.264	4	33
4.0935	1	20	415.540	3	18	44.304.249	4	92	44.880.264	4	37
4.0936	3	25	415.569	2	2	44.304.250	4	72	44.880.264	4	41
4.0937	2	3	441.800	2	2	44.304.403	4	26	44.880.264	4	46
4.0937.00	2	1	441.801	2	11	44.304.403	4	76	44.880.264	5	63
			443.400	2	19	44.304.404	5	95	44.880.265	4	23
4.0938	3	11	443.401	2	31	44.304.404	4	76	44.880.265	4	27
4.0938.00	3	9	443.402	2	27	44.304.404	5	95	44.880.265	4	56
4.0940	2	39	443.403	2	29	44.304.500	4	49	44.880.265	4	64
4.1247	3	7	443.404	2	38	44.304.501	4	48	44.880.265	5	27
4.1255	1	15	443.406	1	25				44.880.265	5	34
4.1286	1	42	443.408	2	28	44.305.892	4	20	44.880.265	5	71
			443.413	2	24	44.305.892	5	25	44.880.265	5	76
306.245	2	32	443.415	2	22	44.305.946	4	79	44.880.265	5	82
317.685	1	7	443.415	2	36	44.305.946	5	96	44.880.281	4	52
317.755	2	9	443.417	2	35	44.308.873	4	35	44.880.298	4	104
317.755	3	24	443.484	2	33	44.308.873	5	66	44.880.298	5	121
322.220	1	24	443.667	2	21	44.308.970	4	31	44.880.303	4	63
323.015	1	41	449.003	3	10	44.308.971	5	41	44.880.323	4	22
324.240	1	38	479.001	1	33	44.308.992	4	21	44.880.323	5	26
324.435	3	14				44.308.992	5	24	44.880.333	5	10
327.735	1	3	44.303.493	4	34	44.314.261	5	105	44.880.348	4	103
327.735	2	17	44.303.494	4	94	44.314.262	5	108	44.880.348	5	120
339.206	1	32	44.303.496	4	14	44.314.270	5	40	44.880.385	4	12
340.506	1	28	44.303.499	4	28	44.314.271	5	53	44.880.385	5	11
342.900	2	37	44.303.502	4	92	44.314.272	5	47	44.880.413	4	93
350.312	1	11	44.303.505	4	15	44.314.274	5	65	44.880.416	4	95
350.406	1	13	44.303.507	4	91	44.376.450	5	43	44.880.430	4	96
350.408	1	39	44.303.508	4	53	44.376.580	4	32	44.880.533	4	11
350.410	1	31	44.303.508	5	73	44.376.580	5	21	44.880.555	5	106
350.414	3	20	44.303.512	4	100	44.376.591	4	40	44.880.557	5	17
350.418	2	40	44.303.515	5	116	44.376.592	4	36	44.880.557	5	8
350.514	3	3	44.303.533	4	39	44.376.707	5	55	44.880.558	5	8
350.514	2	5	44.303.534	5	39	44.391.172	4	E.13	44.880.559	4	9
350.514	3	16	44.303.545	4	89	44.391.173	4	E.28	44.880.561	5	18
350.514	3	36	44.303.546	5	16	44.391.176	4	25	44.880.563	5	109
			44.303.547	5	103	44.391.186	5	32	44.880.565	4	16
			44.303.548	5	15	44.391.187	5	14	44.880.567	5	111
351.412	2	15	44.303.549	5	104	44.391.187	4	E.82	44.880.583	4	101
354.106	1	14	44.303.549	5	110	44.391.245	4	59	44.880.583	5	119
354.108	1	23	44.303.554	5	102	44.391.364	5	79	44.880.586	4	102
354.108	2	26	44.303.569	4	50	44.391.409	4	E.82	44.880.586	5	118
354.110	1	30	44.303.569	5	69	44.391.410	4	E.85	44.880.608	4	69
354.110	3	19	44.303.595	4	99	44.391.419	4	58	44.880.608	5	89
354.114	1	2	44.303.595	5	117	44.391.419	5	79	44.880.655	4	54
354.114	2	6	44.303.627	4	42	44.391.524	4	E.74	44.880.655	4	61
354.114	3	17	44.303.627	5	58	44.391.524	5	94	44.880.655	5	74
355.011	1	29	44.303.628	4	44	44.392.382	4	E.74	44.880.655	5	80

someca

SIMCA INDUSTRIES

Société Anonyme au Capital de 120.000.000 de F.
116-118, Rue de Verdun — 92 - PUTEAUX
Tél. 506 26-70 et 36-80 — R. C. Seine 60 B 59 10